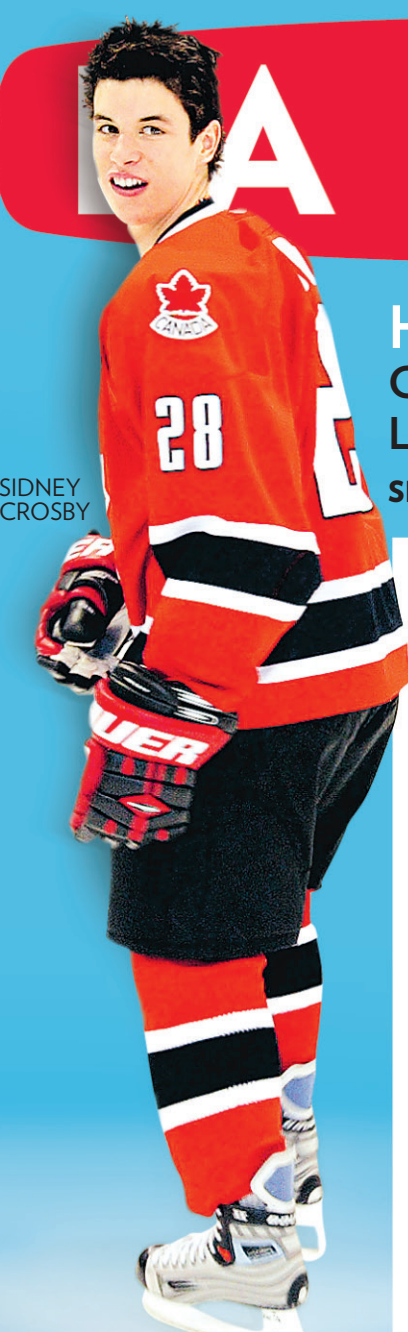


cyberpresse.ca

LA PRESSE



SIDNEY CROSBY

HOCKEY
CROSBY EN EUROPE
L'AN PROCHAIN?
SPORTS PAGE 4

ACTUEL
FAIRE BOUGER
LES IMMIGRANTS
PAGE 1

GALA DES GÉMEUX
LE PRIX
JEAN-BESRÉ À
MME RUMEURS
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 1



ISABELLE LANGLOIS

L'industrie alimentaire devra éliminer ces substances néfastes l'an prochain

OTTAWA VA PROHIBER LES GRAS TRANS

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement fédéral déclare la guerre aux gras trans, que l'on retrouve dans plusieurs aliments préparés tels que les biscuits, les céréales et les croustilles, et compte forcer toute l'industrie de l'alimentation à commencer à éliminer de ses produits ces substances néfastes à l'origine de maladies cardiaques, à partir de l'an prochain.

La Chambre des communes a en effet adopté hier soir, par un vote de 193 à 73, une résolution proposée par le NPD qui oblige le gouvernement Martin à adopter d'ici un an un règlement ou un projet de loi qui inter-

dira « *de facto* les acides gras trans artificiels » dans tout produit alimentaire vendu au Canada.

Signe incontestable de la volonté d'Ottawa d'agir dans ce dossier, tous les ministres présents aux Communions hier ont voté en faveur de cette résolution qui chambardera éventuellement les habitudes de consommation des Canadiens. Seulement 69 conservateurs, dont le chef Stephen Harper, et quatre libéraux s'y sont opposés. Ce faisant, le Canada deviendra le deuxième pays au monde, après le Danemark, à s'attaquer de la sorte aux gras trans qui augmentent considérablement les risques de maladies cardiovasculaires.

► Voir GRAS en page A6

Les MTS en forte hausse au Québec

FRANÇOIS BERGER

La résurgence des maladies transmises sexuellement (MTS) s'avère beaucoup plus forte au Québec que le prédisaient les pires scénarios imaginés récemment par les experts de la santé publique.

À part le VIH/sida, dont la progression a ralenti, mais qui fait encore un millier de nouvelles victimes chaque année au Québec, les autres principales infections transmises sexuellement (ITS, comme on les nomme maintenant dans le jargon médical) connaissent des hausses vertigineuses. Il semble qu'un « relâchement » général des pratiques sexuelles sûres, comme l'utilisation du condom, explique la nouvelle flambée des cas de chlamydia, de gonorrhée et de syphilis.

Le phénomène touche tous les pays du monde, surtout les grandes villes où la densité de population favorise la promiscuité. Au Québec, certaines populations autochtones, comme celles du Nunavik et des territoires crûs, sont sévèrement frappées, bien que les grandes agglomérations de Montréal et Québec regroupent la majorité des cas.

Les traitements efficaces contre le VIH/sida, notamment la trithérapie introduite en 1996, ont rendu moins effrayante cette maladie mortelle qui avait provoqué une véritable révolution dans les habitudes sexuelles à partir des années 80, lorsque le *safe sex* était devenu le leitmotiv.

► Voir MTS en page A6



PHOTO PIERRE McCANN, ARCHIVES LA PRESSE

Les enfants canadiens raffolent des biscuits. Le hic, c'est que l'industrie alimentaire les prépare en utilisant des gras trans qui augmentent considérablement les risques de maladies cardiovasculaires.

STM: quatrième augmentation des tarifs en deux ans

Optimiste, la société de transport croit pouvoir accroître sa clientèle de 1% en 2005

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les usagers du transport en commun à Montréal devront encaisser une quatrième hausse des tarifs en deux ans à compter du 1^{er} janvier, ce qui portera le coût de la carte mensuelle à 61 \$ au prix ordinaire

et à 32,50 \$ au prix réduit.

Mais les augmentations moyennes de tarif de 3,3 % en 2005 ne combleront pas tous les besoins financiers de la Société de transport de Montréal qui anticipe encore une fois des revenus hypothétiques de 19,2 millions du gouvernement

provincial. En 2004, cette stratégie a conduit à un déficit de 10 millions de dollars qui a été reporté à l'exercice financier de 2006 comme le permet la loi. Si jamais Québec ne revoyait pas le financement des sociétés de transport, la STM aurait à assumer un déficit de 30 millions

avant même de commencer l'élaboration de son budget 2006.

Le président de la STM, Claude Dauphin, a pour la énième fois lancé un appel à Québec pour améliorer le sort du transport en commun.

► Voir STM en page A2

SELON LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

La lutte contre le blanchiment d'argent et les activités terroristes est inefficace

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Les restrictions concernant la divulgation de renseignements personnels nuisent à la stratégie canadienne de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes qui a coûté jusqu'à maintenant 140,1 millions de dollars. À preuve, les renseignements fournis par le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières aux autorités poli-

cières n'ont mené jusqu'à maintenant à aucune accusation.

C'est du moins ce que révèle le rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, déposé hier à la Chambre des communes. L'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent, lancée en 2000, a permis d'instaurer un système de déclaration obligatoire des opérations financières douteuses et des mouvements transfrontaliers d'importantes sommes d'argent. Les institutions finan-

cières sont maintenant tenues de signaler certaines opérations bancaires.

Or, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières, responsable de la collecte de ces informations, est soumis à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et ne peut révéler aux services policiers qu'un certain nombre d'informations de base dont le numéro de compte, le nom du détenteur de ce

► Voir VÉRIFICATRICE en page A6



CRISE EN UKRAINE
LA RÉVOLUTION ORANGE EN MARCHÉ
PAGE A20

LES MEILLEURES CHRONIQUES 2004 DE STÉPHANE LAPORTE ET PLUS ENCORE...

Préface d'YVON DESCHAMPS

TOME 2

MAINTENANT EN LIBRAIRIE

HAUSSE DES TARIFS À LA STM



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

En 2005, la première génération de voitures du métro aura 39 ans et la deuxième 32. Comme la durée de vie est de 40 ans, la Société de transport de Montréal doit amorcer rapidement le remplacement et la rénovation de son matériel roulant, mais elle attend toujours l'aide des gouvernements.

Une décision « déraisonnable »

BRUNO BISSON

Les groupes de défense et de promotion du transport en commun estiment que la hausse des tarifs annoncée par la Société de transport de Montréal (STM) est « déraisonnable » et qu'elle s'inscrit dans un contexte de désaffectation extrêmement préoccupant pour le transporteur public, qui n'arrive plus à boucler ses budgets.

Le directeur général du groupe Transport 2000 Québec, Normand Parisien, a fait remarquer hier que la hausse moyenne de 3,3 % des tarifs annoncée pour 2005 s'inscrit à la suite d'autres augmentations plus substantielles, qui totalisent 28 % sur quatre ans, soit plus de trois fois le taux d'inflation (8,7 %) enregistré depuis 2001.

Alors que l'affluence globale des transports en commun a régressé, en 2004, pour la première fois en presque 10 ans, M. Parisien estime que « les services ne peuvent concurrencer l'attrait de l'automobile privée », et qu'il est peu probable, dans ce contexte, que la STM réussisse à augmenter sa clientèle l'an prochain, ne serait-ce que de 1 %.

« Au-delà des hausses de tarifs, affirme pour sa part Robert Perreault, porte-parole d'une coalition de 35 groupes favorables au développement des transports en commun, le budget publié par la STM hier prouve, à nos yeux, que la So-

LA PART DES USAGERS ET DE LA VILLE DE MONTRÉAL

CONTRIBUTION DES USAGERS

	2002	2003	PRÉVISION 2004	BUDGET 2005	VARIATION (%) 2002-2005	% DU BUDGET DE 2005
(MILLIONS \$)	335,3	350,2	384,6	400,9	19,56%	46,3%

CONTRIBUTION DE LA VILLE

	2002	2003	PRÉVISION 2004	BUDGET 2005	VARIATION (%) 2002-2005	% DU BUDGET DE 2005
(MILLIONS \$)	224,1	263,0	263,0	268,0	19,59%	32,2%

ciété est à bout de ressources. L'équilibre budgétaire n'est pas réel, c'est strictement un équilibre de papier, puisqu'on a reporté le manque à gagner de 2004 sur l'avenir, et qu'il y a encore presque 20 millions de dollars en déficit déguisé, l'an prochain. »

Pour le directeur général du Conseil régional de l'environnement de Montréal, qui a lui-même été président de l'ancienne STCUM, la Ville de Montréal doit être blâmée, au moins en partie, pour la situation actuelle, puisque le désengagement financier des années 90, qui a atteint presque 70 millions par an-

née, est encore loin d'être rattrapé. Tout comme M. Parisien, Robert Perreault souligne à ce titre qu'en 1994, Montréal et les municipalités de la défunte Communauté urbaine de Montréal avaient contribué au transport collectif à hauteur de plus de 300 millions. Même avec sa contribution additionnelle de 5 millions, en 2005, le financement en provenance de la Ville atteindra 268 millions.

Mais les pires critiques, M. Perreault et la Coalition pour le transport en commun les gardent pour le gouvernement du Québec, « qui n'a pas montré, en presque

deux ans, le début du commencement d'une ombre de projet pour réviser le cadre de financement des transports collectifs, même s'il est clair, maintenant, que les règles ne fonctionnent plus ».

Avec ces nouveaux tarifs annoncés hier, la STM est la société de transport en commun qui exigera la plus forte augmentation en pourcentage, soit 3,3 %. Mais les deux dollars de plus qui seront exigés à partir de janvier 2005 pour un titre mensuel (CAM) imitent les augmentations imposées ailleurs par d'autres sociétés de transport.

À l'exception de la petite Société

de transport du Saguenay, qui n'augmentera pas ses tarifs pour la prochaine année, tous les transporteurs publics du Québec ont décrété des hausses similaires des tarifs, en 2005. Ces augmentations, qui dépassent de peu la hausse du coût de la vie, ont presque toutes été justifiées par la hausse exceptionnelle du prix du carburant des autobus, depuis plusieurs mois.

En réaction à la hausse des tarifs annoncée hier par la STM, le chef de l'opposition au conseil municipal de Montréal, Pierre Bourque, a reproché à l'administration du maire Gérald Tremblay de manquer à sa parole envers le transport en commun. Selon lui, il est « tout à fait déplorable » que la Ville laisse la STM pelletter ses déficits d'exploitation sur les années à venir, au lieu de renvoyer la société à ses devoirs, ou de les éponger purement et simplement.

« La STM va attendre, en 2005, quelque 15 millions de Québec qui ne viendront évidemment pas. Les gouvernements supérieurs vont financer des coûts d'infrastructures, mais ils ne versent jamais d'argent pour financer l'exploitation des services, a dit l'ancien maire. C'est à la Ville de Montréal de prendre ses responsabilités, et malgré les nouveaux revenus qu'elle perçoit en cette époque de prospérité, elle a choisi de ne pas le faire. C'est un leurre de croire que Québec va venir au secours de la STM. »

STM: quatrième augmentation des tarifs en deux ans

STM suite de la page A1

« Si on n'a pas de nouveau cadre financier, ça va aller en s'empirant. On a un déficit cette année de 10,8 millions (...), la recette, la clé, la réponse, c'est un nouveau cadre financier », a-t-il déclaré.

Le président de la STM a tout de même promis que les usagers ne feraient pas les frais d'une autre hausse en cours d'année, reconnaissant qu'ils ont fait un effort « sublime » ces dernières années. M. Dauphin a fait valoir que Montréal disposait encore des plus bas tarifs au Canada, derrière Edmonton. Il reste néanmoins que la carte mensuelle de la STM aura augmenté de 22 % entre 2002 et 2005.

M. Dauphin demande maintenant à Québec d'accorder rapidement des mesures transitoires et ensuite de nouveaux revenus stables. M. Dauphin donne comme exemple un remboursement des coûts du transport scolaire (12 millions), un crédit de taxe de vente provinciale (8 millions) ou encore un tarif préférentiel pour l'électricité. Le crédit de taxe sur la taxe de vente fédérale procure ainsi quatre millions à la STM depuis 2004.

Tarif réduit... à la hausse

D'ici six semaines, le tarif unitaire (ordinaire et réduit) et pour la CAM

hebdo au prix ordinaire resteront inchangés. La CAM mensuelle passera de 59 \$ à 61 \$, tandis que la CAM à prix réduit passera de 31 \$ à 32,50 \$. Une lixière de six tickets coûtera 11,25 \$ au prix ordinaire et 5,75 \$ au prix réduit.

Toutes ces hausses feront entrer 10

Les acheteurs de titres de transport à prix réduit doivent aussi s'attendre à subir d'autres hausses.

millions de dollars dans les coffres de la STM, ce qui portera la part des usagers à 46,3 % du budget. Les acheteurs de titres de transport à prix réduit doivent aussi s'attendre à subir d'autres hausses puisque la STM veut que le rabais sur le prix ordinaire passe de 47 à 40 % d'ici 2007.

La STM a présenté hier un budget de 831,1 millions en 2005, ce qui représente une hausse de 2,4 % (19,8 millions). Le président de la STM a expliqué que les hausses du prix du diesel et de l'électricité coûteront huit millions de plus en 2005. Les récentes signatures de conventions collectives se traduisent également par une hausse de la rémunération de 12 millions.

La STM a d'ailleurs dû avoir re-

cours à des économies internes (2,4 millions) pour faire des changements dans son service. Il y aura donc l'ajout de quatre lignes d'autobus ainsi que l'intensification du service sur les neuf lignes les plus fréquentées. Il s'agit toutefois d'une augmentation marginale de 39 000 heures de service, ce qui représente une vingtaine d'autobus supplémentaires. Le vice-président de la STM, Marvin Rotrand, a indiqué qu'il fallait améliorer le service pour ramener la clientèle perdue.

L'année dernière, la STM avait imposé des hausses de tarifs de 10 % en prétextant avoir pris cette décision à la demande du gouvernement provincial. Ce choix a toutefois fait perdre cinq millions de déplacements à la STM en 2004. En 2005, la STM prévoit toutefois augmenter sa clientèle de 1 %. Selon le président de la STM, une hausse avoisinant l'inflation n'aura pas d'incidence sur le nombre de déplacements dans le métro et les autobus.

La Ville de Montréal a pour sa part décidé d'augmenter sa contribution de cinq millions de dollars à la dernière minute, ce qui a permis de limiter les hausses des tarifs à 3,3 %. Il y a deux semaines, la STM planchait sur un scénario à 62 \$, selon ce que *La Presse* a appris, mais la Ville a ensuite délié quelque peu les cordons de sa bourse.

Malgré une hausse de sa contribution de 20 % depuis 2002, Montréal arrive au deuxième rang des sources de revenus de la STM avec 32,2 % des contributions. Les subventions du gouvernement représentent quant à elles un peu moins de 10 %.



»HAPPY SNOWFLAKE«

Chopard

Célébrons 25 ans
d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651

HAUSSE DES TARIFS À LA STM



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

Pour le réseau d'autobus, les investissements se chiffrent à 237 millions, notamment pour remplacer les véhicules (111,9 millions) et pour réaménager le centre de transport Saint-Denis (99,6 millions).

Québec en appelle à Ottawa

Le gouvernement fédéral doit faire sa part, affirme le ministre Marcoux

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Un autre ministre du gouvernement Charest interpelle le fédéral pour le presser de faire sa part, cette fois dans le financement du transport en commun, plus particulièrement en ce qui a trait aux immobilisations.

« Il y a d'autres intervenants dans le financement du transport en commun. Il y a les municipalités et les provinces, mais il devra également y avoir le gouvernement fédéral », a indiqué le ministre des Transports, Yvon Marcoux, hier, en rappelant que le gouvernement du Québec investissait déjà 382 millions de dollars dans le transport en commun, soit 22 millions de plus que l'année précédente.

Le ministre, qui commentait la hausse des tarifs annoncée par la Société de transport de Montréal, a tenu à souligner que pour les abonnés du laissez-passer mensuel, le coût demeurerait avanta-

geux par rapport à ceux d'autres villes au Canada.

« Pour ce qui est des tarifs, et ce n'est pas parce que je me réjouis des hausses de tarifs — je pense que personne ne doit se réjouir des hausses de tarifs —, si nous comparons la carte mensuelle, le prix de la STM par rapport aux autres sociétés de transport, celui-ci est parmi les plus bas au Canada. À Toronto, il en coûte 98,75 \$ par mois aux usagers, à Vancouver 63 \$, à Hamilton 65 \$, alors qu'à Montréal, c'est actuellement 59 \$ », a commenté le ministre Marcoux.

Il a parlé d'un grand défi qui attendait les Québécois et les Montréalais, soit celui de rafraîchir les installations existantes.

« Si nous voulons assurer la pérennité de nos systèmes de transport en commun, assurer la qualité des équipements, rendre cela plus attrayant pour les usagers, nous devons au cours de la prochaine décennie investir 4,6 milliards pour maintenir la qualité de

nos équipements, par exemple pour remplacer les voitures du métro de Montréal. C'est un défi important », a-t-il répété.

Il a rappelé que le ministre des Finances avait créé une Société de financement des infrastructures loca-

lisations dans le transport en commun. Le ministre fédéral avait alors indiqué qu'il était d'accord avec cette orientation, a-t-il dit.

Le ministre Marcoux a ajouté qu'il avait sensibilisé ses collègues du cabinet Charest à la cause du

« À Toronto, il en coûte 98,75 \$ par mois aux usagers, à Vancouver 63 \$, à Hamilton 65 \$, alors qu'à Montréal, c'est actuellement 59 \$. »

les, qui pourra entre autres participer au financement du transport en commun.

« Mais, a-t-il insisté, le financement du transport en commun, c'est l'affaire de tous, et le gouvernement fédéral doit faire sa part. »

Il a rappelé qu'à la dernière rencontre des ministres des Transports des provinces et des territoires avec le ministre fédéral, une demande avait été faite pour qu'Ottawa participe au financement des immobi-

lisations dans le transport en commun. « Je pense qu'ils en comprennent très bien l'importance. Ça s'inscrit dans l'orientation du développement durable et je pense que nous sommes tous d'accord avec ça », a-t-il expliqué.

M. Marcoux rendra public, avant l'ajournement des Fêtes, un document sur une politique de transport en commun qu'il soumettra à la consultation auprès des organismes intéressés.

« C'est un document qui contiendra certaines avenues pour le financement du transport en commun. On parlera du programme actuel du Ministère, de modifications à apporter », précise-t-il.

Le ministre se refuse toutefois à indiquer si Québec épargnera le déficit de la STM, ni s'il y investira de nouvelles sommes. « Le gouvernement du Québec participe déjà beaucoup au financement du transport en commun », se limite-t-il à dire. Et il ajoute, une fois de plus : « Le gouvernement fédéral, à cet égard-là, doit faire sa part. »

Le ministre souligne que Québec assume déjà 50 % du coût d'immobilisation des autobus, 75 % du coût d'aménagement des voies réservées et des stationnement incitatifs, ainsi que du coût de remplacement des wagons de métro de la STM. Sans compter la totalité du coût du prolongement du métro à Laval.

Le métro de Montréal, un moribond

D'ici trois ans, la STM dépensera 514,3 millions pour lui redonner vie

SÉBASTIEN RODRIGUE

En 2005, la première génération de voitures du métro aura 39 ans et la deuxième 32. Avec une durée de vie de 40 ans, la Société de transport de Montréal doit amorcer illico le remplacement et la rénovation de son matériel roulant, mais elle attend toujours l'aide des gouvernements.

En présentant son budget 2005, la STM a présenté ses dépenses d'investissements pour les trois prochaines années qui totalisent un milliard. Cette somme sera financée à 80 % par des emprunts. Le service de la dette à la STM pèse déjà lourd puisqu'il coûtera 101 millions en 2005.

La rénovation des voitures datant de 1973 sera entreprise en vue de l'ouverture du métro à Laval en 2007, ce qui coûtera 28,6 millions. Ces voitures doivent être modifiées afin de prolonger leur durée de vie et d'augmenter leur capacité de 10 %.

Quant aux 342 voitures entrées en service lors de l'ouverture du métro, en 1966, la STM doit les changer puisque leur entretien coûte de plus en plus cher. Il en coûtera 1,1 milliard pour leur remplacement sur 10 ans. D'ici les trois prochaines années, la STM a prévu investir 66 millions à cette fin. La société de transport compte donc sur l'aide du

gouvernement provincial pour retarder son métro.

D'ici trois ans, la STM dépensera 514,3 millions dans le métro, pour les voitures, mais aussi pour rénover tout le matériel fixe. Les escaliers roulants, les systèmes de ventilation et les structures de béton, entre autres, seront peu à peu réparés.

Pour le réseau d'autobus, les investissements se chiffrent à 237 millions, notamment pour remplacer les véhicules (111,9 millions) et pour réaménager le centre de transport Saint-Denis (99,6 millions). La STM compte aussi acquérir près de 200 autobus articulés comme on en retrouve à Longueuil. Un projet-pilote est d'ailleurs en attente d'une subvention pour tester un autobus hybride et articulé à Montréal.

Parmi les nombreux autres investissements se retrouve la mise en place d'un nouveau système de vente et de perception (106,5 millions). La STM prévoit aussi investir près de 24 millions pour installer le « réseau prioritaire montréalais », qui comprend notamment des feux de circulation donnant la priorité aux autobus.

Le président de la STM, Claude Dauphin, a répété hier qu'il faudra investir 3,5 milliards pour retaper le système de transport en commun à Montréal d'ici 10 ans.

ÉVOLUTION DES TARIFS DU TRANSPORT EN COMMUN À MONTRÉAL

	2002	JANVIER 2003	JUILLET 2003	2004	BUDGET 2005	VARIATION % 2002-2005
CAM MENSUELLE						
TARIF ORDINAIRE	50,00\$	52,00\$	54,00\$	59,00\$	61,00\$	22%
TARIF RÉDUIT	25,00\$	26,00\$	27,00\$	31,00\$	32,50\$	30%
CAM HEBDO						
TARIF ORDINAIRE	14,00\$	15,00\$	16,00\$	18,00\$	18,00\$	28,6%
TARIF RÉDUIT	7,00\$	7,50\$	8,00\$	9,50\$	9,75\$	39,3%
LISIÈRE DE 6 BILLETS						
TARIF ORDINAIRE	9,00\$	9,50\$	10,00\$	11,00\$	11,25\$	25%
TARIF RÉDUIT	4,50\$	4,75\$	4,75\$	5,50\$	5,75\$	27,8%
ARGENT COMPTANT						
TARIF ORDINAIRE	2,25\$	2,25\$	2,50\$	2,50\$	2,50\$	11,1%
TARIF RÉDUIT	1,25\$	1,25\$	1,25\$	1,25\$	1,25\$	0%

Encore des excédents dans le compte de l'assurance emploi

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — La vérificatrice générale s'en prend une fois de plus au gouvernement libéral pour les excédents qu'il ne cesse d'accumuler, année après année, dans le compte de l'assurance emploi. Au 31 mars, la valeur de la caisse avait atteint 46 milliards, soit une hausse de deux milliards en un an. C'est trois fois la réserve maximale jugée suffisante par l'actuaire en chef du ministère du Développement des ressources humaines en 2001.

Ces faramineux surplus n'ont pas servi à verser des prestations aux chômeurs, mais plutôt à payer les dépenses courantes du gouvernement.

Pour la énième fois depuis 1999, M^{me} Fraser répète donc que le gouvernement « n'a pas respecté l'esprit de la Loi sur l'assurance emploi ».

Mais les libéraux campent sur leur position : ils jurent que leur gestion « est conforme à la législation pertinente ».



La vérificatrice générale, Sheila Fraser, lors de la remise de son rapport, hier.

PHOTO REUTERS ©

Les points saillants

PRESSE CANADIENNE

Voici les points saillants du rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, déposé hier à la Chambre des communes :

> Le gouvernement dépense des dizaines de millions de dollars en trop pour l'achat de médicaments.

> Des restrictions quant à la protection de la vie privée nuisent à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes.

> L'Agence du revenu tarde à régler ses différends avec les contribuables.

> La modernisation des chasseurs CF-18, qui doit coûter 2,6 milliards, pourrait s'étendre au-delà de 2009 à cause d'une pénurie de personnel et d'embûches administratives.

> Il est urgent de clarifier les obligations des ministres et des hauts fonctionnaires en matière de reddition de comptes.

> Les ministères doivent améliorer leurs activités de vérification interne.

> Le Parlement doit surveiller davantage les dépenses gouvernementales.

L'éducation des autochtones gérée « à la petite semaine »

La vérificatrice générale note un inquiétant écart de scolarisation avec l'ensemble du Canada

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Même si le gouvernement fédéral dépense une somme colossale — 1,1 milliard de dollars par année — pour l'enseignement primaire et secondaire des autochtones, l'écart de scolarisation entre les personnes vivant dans les réserves et les autres Canadiens ne cesse de croître.

En fait, selon les calculs de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, il faudra 28 ans, si la tendance actuelle se maintient, pour combler l'écart qui existe entre la proportion de diplômés d'études secondaires chez les peuples autochtones et dans l'ensemble du Canada.

Dans un rapport déposé hier à la Chambre des communes, M^{me} Fraser ne peut que déplorer que le ministère des Affaires indiennes semble gérer le dossier de l'éducation des peuples autochtones à la petite semaine.

D'autant plus que le Ministère n'a toujours pas clairement défini son rôle et ses responsabilités en la matière malgré les reproches formulés par le bureau de la vérificatrice générale il y a quatre ans.

« Je suis inquiète du peu de progrès réalisés pour combler l'écart de scolarisation entre les personnes vivant dans les réserves et les autres Canadiens. Malgré l'engagement qu'il avait pris en 2000, le Ministère n'a pas encore clairement défini son rôle et ses responsabilités pour ce qui est d'accroître le niveau de scolarisation des Premières Nations. C'est pourtant une des premières étapes importantes pour concrétiser les améliorations nécessaires », affirme M^{me} Fraser dans son rapport.

Au recensement de 2001, 68,7 % des personnes de plus de 15 ans détenaient un diplôme d'études secondaires, tandis que seulement 41,4 % des membres des Premières Nations vivant dans les réserves avaient un tel bagage scolaire. Au recensement de 1996, les chiffres étaient comparables, soit 65,2 % et 36,6 % respectivement.

Selon M^{me} Fraser, l'écart persistant de scolarisation est d'autant plus inquiétant que la population des Amérindiens inscrits vivant dans les réserves passera d'environ 445 000 en 2003, à environ 700 000

personnes d'ici 2021, ce qui représente un taux de croissance estimé nettement plus élevé que celui de la population canadienne. En outre, 70 % des emplois créés au pays exigent un niveau quelconque d'études secondaires, selon une étude réalisée par Développement des ressources humaines en 2002.

« Le fait de ne pas combler l'écart de scolarisation continue d'avoir de graves répercussions sur les membres des Premières Nations vivant dans les réserves parce qu'ils n'ont pas accès aux avantages associés à un niveau d'éducation plus élevé », affirme M^{me} Fraser.

Il faut dire que l'enseignement primaire et secondaire offert aux jeunes autochtones vivant dans les réserves est rendu difficile du simple fait qu'il est régi par divers traités, lois et accords ainsi que par la politique gouvernementale. Le ministère des Affaires indiennes gère seulement sept écoles. Mais dans la plupart des cas, ce sont les Premières Nations qui assurent l'enseignement dans les réserves ou achètent des services éducatifs des conseils scolaires locaux, bien que certains

peuples autochtones combinent les deux.

En principe, les Premières Nations sont tenues d'offrir des programmes d'études reconnus par la province, d'engager des enseignants certifiés par la province et de respecter des normes d'éducation permettant aux élèves de fréquenter, à un niveau équivalent, une autre école de la province où se trouve la réserve.

Or, des évaluations faites par le bureau de la vérificatrice générale auprès d'établissements scolaires démontrent « clairement que le rendement de certains élèves ne correspond pas à leur niveau scolaire actuel, ce qui laisse croire qu'ils ne pourraient pas être transférés au même niveau dans le système éducatif provincial ».

Réagissant aux critiques de M^{me} Fraser, le ministère des Affaires indiennes s'est dit d'accord avec les recommandations de la vérificatrice générale. Mais il affirme aussi que « la réussite des Premières Nations dans le domaine de l'éducation doit se mesurer sur une longue période ».

RIEN NE REMPLACE UN TÊTE-À-TÊTE

AIR CANADA

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

Économisez avec les bas tarifs Tango d'Air Canada pour les grandes villes nord-américaines.

Tarifs Tango, ALLER SIMPLE de Montréal à partir de :

TORONTO	HALIFAX	EDMONTON	CALGARY	VANCOUVER
79	88	174	176	179

Tarifs Tango, ALLER SIMPLE de Montréal à partir de :

NEW YORK	BOSTON	CHARLOTTE	LOS ANGELES	LAS VEGAS
89	146	177	199	237

Réservez sur aircanada.com et obtenez un mille Aéroplan^{MD} pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis.

Téléphonez à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262.

Gagnez de temps avec le service d'enregistrement aircanada.com : pour tous vos voyages au Canada, vous pouvez vous enregistrer en ligne et imprimer votre carte d'accès à bord.

32591 (USA)
Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Destinations canadiennes : le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs pour les vols au pays. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 31 janvier 2005. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les assurances, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 65\$, ne sont pas inclus. Destinations américaines : les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant lorsque applicable, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 12\$, ne sont pas inclus. Destinations canadiennes et américaines : les billets sont non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de la société de commandite Jazz Air (faisant affaire sous le nom d'Air Canada Jazz™). Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada.

Tolérance zéro pour la rage de l'air, rappelle Transports Canada

SARA CHAMPAGNE

« La conduite turbulente, abusive ou dangereuse à bord d'un aéronef est inacceptable et ne sera pas tolérée », a déclaré le ministre fédéral des Transports, Jean Lapierre.

Les personnes reconnues coupables peuvent se voir imposer une amende maximale de 100 000 \$ ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans, ou encore les deux. Cette déclaration du ministre survient à la suite d'une bagarre survenue lundi soir, à bord d'un vol d'Air Transat en provenance de San Andres, en Colombie.

Un désaccord au sujet de l'inclinaison du siège entre deux Québécoises de 19 et 25 ans serait à l'origine de la bagarre qui a entraîné tout un branle-bas de combat à l'aéroport Montréal-Trudeau.

Le commandant de l'appareil a appelé la police de Montréal au moment de l'atterrissage, à 22 h 18, constatant que son équipage avait peine à contenir la rage des passagers. Des dizaines de policiers, accompagnés d'ambulanciers, se sont déployés sur place, croyant qu'une quarantaine de personnes se disputaient à l'intérieur.

Finalement, la police de Montréal a procédé à l'arrestation des deux femmes. Elles feront face à des accusations de voies de fait et de menaces diverses. Quelques heures plus tard, l'avion atterrissait à Toronto sans problème pour sa deuxième et dernière escale de la soirée.

Hier chez Air Transat, on restait plutôt évasif sur les circonstances entourant la querelle. « Les deux femmes accompagnaient un groupe qui revenait de vacances. Personne n'a été blessé même s'il y a eu des coups. L'enquête se poursuit », s'est contentée de dire une porte-parole du transporteur aérien, Rachel Andrews. Air Transat affirme qu'il s'agit d'un cas isolé, sans vouloir fournir des données précises sur le nombre d'incidents du genre qui touchent la compagnie chaque année. « Mais je peux dire que s'il y en a un par année, c'est beau », a ajouté M^{me} Andrews.

Pour contrer la rage de l'air, Transports Canada a pris en 2002 de nouvelles mesures en vertu de la Loi sur la sécurité publique. Le gouvernement applique depuis une politique de tolérance zéro à l'égard des gens qui ont une conduite dangereuse à bord d'un avion. Un nouveau règlement devrait bientôt obliger les transporteurs à signaler ce genre d'incident aux autorités fédérales.

« Nous sommes informés d'une dizaine de cas de passagers perturbateurs par année, mais on ne peut pas tenir compte de ces données parce qu'elles sont fournies sur une base volontaire », a expliqué une responsable de Transports Canada, Lucie Vignola.

VOL À L'ÉTALAGE

Les policiers de Sherbrooke et de Granby font de la sous-traitance

Ils distribuent des rapports vierges aux commerçants

NICOLAS BÉRUBÉ

Les services de police de Sherbrooke et de Granby ont distribué des rapports de police vierges à plusieurs commerçants, afin de « sous-traiter » aux agents de sécurité la tâche de remplir ces documents en cas de vol à l'étalage, a appris *La Presse*.

Lorsqu'ils prennent un voleur sur le fait, les agents de sécurité ont pour consigne de remplir le formulaire intitulé *Demande d'intenter des procédures*, mais de ne pas le signer. Ils le font parvenir au poste de police, où un policier en service en prend connaissance et appose sa signature et son numéro de matricule. Le document est ensuite utilisé pour déclencher des procédures judiciaires contre le suspect.

La Presse a d'ailleurs obtenu un rapport vierge identifié aux couleurs du Service de police de Sherbrooke.

Pour le président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, Denis Côté, une telle procédure pose « un problème de légalité ».

« L'agent de sécurité n'a pas le pouvoir de rédiger une demande d'intenter des procédures, dit-il. C'est à un policier de faire ça. Cela augmente la confusion des rôles entre les policiers et les agents privés. Le citoyen a le droit de savoir à qui il a affaire. »

Sous le couvert de l'anonymat, plusieurs responsables de la sécurité de commerces du secteur ont confirmé que la pratique est répandue. « Les policiers viennent nous porter une pile de rapports. Ils disent aux agents de sécurité : *Quand tu fais une arrestation, tu remplis ça, et tu viens nous le porter au poste après*. Nous, on ne le signe pas. C'est signé au poste », explique une source.

« Dans les autres villes du Québec, quand il y a un vol à l'étalage, nous remplissons notre formulaire maison et les policiers remplissent leur formulaire à eux. Mais dans ces villes-là, les policiers veulent



PHOTO DENIS COURVILLE. ARCHIVES LA PRESSE ©

C'est à partir de centres de surveillance comme celui-ci que certains grands magasins repèrent les voleurs à l'étalage.

qu'on complète leur formulaire de police. Mais nous ne sommes pas habilités à le faire. On a le même pouvoir qu'un simple citoyen. »

Au ministère de la Sécurité publique, l'attaché de presse du ministre Jacques Chagnon, Daniel Thibault, a indiqué que le cabinet n'était pas au courant de cette pratique. « Le ministère effectue présentement des vérifications. Nous n'en savons pas plus pour l'instant. »

Le directeur intérimaire de la police de Sherbrooke, Constant Robidas, affirme ne pas être au courant de cette façon de faire. « S'il y a des irrégularités, j'aimerais intervenir

là-dedans », a-t-il dit.

Il reconnaît que son service a pu avoir fourni des formulaires vierges à des commerces pour que ceux-ci s'en inspirent pour bâtir leur propre formulaire maison.

« Mais dans ces cas-là, on a enlevé le logo de la police de Sherbrooke. Est-ce qu'une erreur est survenue ? J'aimerais le savoir. »

Les responsables de la police de Granby n'ont pas rappelé *La Presse*.

Au niveau national, plusieurs grands détaillants ont indiqué être mal à l'aise avec cette procédure, mais n'osent pas la dénoncer ouvertement, de crainte de se mettre

en froid avec les autorités policières des municipalités.

Les détaillants déplorent que cette façon de faire place les agents de sécurité en situation illégale, en les obligeant à se substituer à un représentant de la loi. « On ne représente pas la loi. On n'est pas censés remplir ça... Ce serait facile devant la Cour de dire que ce n'est pas un policier qui a rempli ça. »

Les commerçants disent aussi que la pratique augmente la charge de travail de leurs agents de sécurité, qui doivent remplir deux rapports au lieu d'un seul.

POUR TROUVER.

CARRIÈRES

Le samedi dans LA PRESSE

la-guêpière

IL ÉTAIT UNE FOIS NOËL

SIMONS DANS VOTRE HISTOIRE DEPUIS 1840

LE PANTALON PYJAMA FINETTE TAILLE TRICOT 19.⁹⁹

LE PYJAMA DÉTENTE MICROPOLAIRE SUR TRICOT 69.⁹⁵

LE PYJAMA DÉTENTE TRICOT DENIM RÉVERSIBLE 49.⁹⁵

LE CERTIFICAT-CADEAU SIMONS

C'est le beau jeu des matières douces, des rayures aux accents masculins pour un pantalon pyjama moderne, urbain. Tons de rose, rouge, orange sur gris. P.m.g.tg. Rég. 30.00 Tee-shirt 14.99

Offrez le confort total d'un doux pyjama en fibre polaire légère, tout doublé de tricot tee-shirt rayé qui se laisse voir sous les zips aux poignets et aux chevilles. Ivoire et bleu ou corail et ivoire. P.m.g.tg. Une exclusivité Simons.

Un cadeau exclusif signé La Guêpière. Un trois dans un, puisque vous pouvez porter le tee-shirt et le pantalon côté rayures vives ou côté bleu denim uni. Tricot 85% coton 15% polyester. P.m.g.tg.

Le bon-cadeau qui laisse à tous entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, il est disponible à toutes nos caisses.

PATEK PHILIPPE GENEVE

Twenty-4^e par Patek Philippe

Célébrons 50ans

KAUFMANN de SUISSE

Joailliers exclusifs depuis 1954

2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595 MONTRÉAL

www.kaufmanndesuisse.com

Un cadeau pour vos cadeaux !

Magasinez, nous emballons. La boîte-cadeau Simons, une tradition de qualité à Noël.

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Ottawa va prohiber les gras trans

GRAS suite de la page A1

Dans ce pays scandinave, le gouvernement a adopté une loi en 2003 obligeant les fabricants à limiter à 2 % les gras trans dans leurs produits. « C'est une grande victoire pour les consommateurs », a déclaré le chef du NPD, Jack Layton. « C'est aussi un exemple du travail que peut faire notre parti dans le contexte d'un gouvernement minoritaire. C'est d'autant plus important que cela permettra éventuellement de réduire les coûts reliés à la santé. »

Selon des statistiques, les Canadiens adultes absorbent jusqu'à 10 grammes de gras trans par jour, ce qui constitue l'un des taux les plus élevés au monde. Mais les statistiques sont plus effarantes encore chez les jeunes de 15 à 25 ans qui, eux, en consomment en moyenne 38 grammes par jour.

Selon une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine*, la consommation d'un seul gramme de gras trans par jour augmente de 20 % le risque de maladie cardiovasculaire. De fait, l'Organisation mondiale de la santé a déjà imploré les pays de prendre des mesures pour éliminer ces mauvais gras des aliments.

La semaine dernière, la ministre

d'État (santé publique), Carolyn Bennett, qui était médecin de famille avant de faire le saut en politique fédérale en 1997, avait profité du débat sur la résolution présentée par le député néo-démocrate Pat Martin, aux Communes, pour annoncer la mise sur pied d'un groupe de travail sur cette question. Ce groupe de travail, qui entreprendra ses travaux au début de l'année prochaine, devra formuler au gouvernement fédéral des recommandations et des stratégies pour réduire au plus bas niveau possible les gras trans dans les aliments canadiens, ainsi que le délai qui devrait être imposé à l'industrie de l'alimentation pour s'y conformer. Certains ont déjà avancé un délai de trois ans. Le groupe de travail sera notamment composé d'experts de l'industrie de l'alimentation, de scientifiques, de nutritionnistes et de représentants des associations de santé. Il devra soumettre un rapport au gouvernement au plus tard au printemps 2005.

La Fondation des maladies du cœur du Canada talonne depuis plusieurs mois le gouvernement Martin pour qu'il interdise les gras trans des aliments. Cette organisation dirigée par le docteur George Honos participera de près aux travaux du groupe de

travail mis sur pied par la ministre Bennett. « La Fondation des maladies du cœur du Canada est confiante qu'une solution efficace, abordable et rapide se trouve à notre portée avec l'engagement et les efforts combinés du gouvernement et de l'ensemble des intervenants », a déclaré M. Honos dans un communiqué de presse.

Selon Santé Canada, les gras trans se trouvent naturellement dans certains aliments provenant d'animaux, mais ils se forment également lorsque des huiles liquides sont transformées en graisses semi-solides, comme les *shortenings* et la margarine ferme. Les gras trans augmentent le taux de lipoprotéines de basse densité — également appelées « mauvais cholestérol » — dans le sang, et réduit le taux de cholestérol HDL (lipoprotéines de haute densité), le bon cholestérol, ce qui accroît le risque de maladies cardiaques.

Au Danemark, la transition qui a mené à l'élimination des gras trans a été faite en douceur étant donné qu'il s'agit d'un petit pays où la production alimentaire est moins centralisée. Ainsi, les divers produits alimentaires n'ont pas besoin d'une durée de conservation aussi longue qu'au Canada, où des aliments doivent être transportés pendant plusieurs jours

avant d'arriver à destination, compte tenu de l'étendue du pays.

Si plusieurs entreprises ont déjà manifesté leur opposition à ce qu'Ottawa limite l'utilisation des gras trans, d'autres ont volontairement décidé de s'en passer. C'est le cas de la compagnie Biscuits Voortman limitée qui a décidé de modifier chacun de ses

produits au cours des trois dernières années, sans compromettre la qualité ou le goût, afin d'éliminer complètement les gras trans.

La chaîne de restauration rapide New York Fries a aussi décidé de changer l'huile utilisée pour la cuisson de ses frites afin d'éliminer les gras trans.

Étonnement dans l'industrie

ARIANE KROL

La résolution qui vient d'être adoptée à Ottawa pour éliminer les acides gras trans de l'alimentation canadienne étonnera beaucoup de gens ce matin, y compris dans le monde de l'agroalimentaire.

Dominique Garrel, directeur du département de nutrition de l'Université de Montréal, et Lyne Mongeau, nutritionniste et conseillère scientifique à l'Institut national de santé publique du Québec, étaient tous deux très surpris d'apprendre la nouvelle hier en début de soirée. « Surtout qu'il n'y a pas eu de débat là-dessus. Mais c'est une très bonne nouvelle pour la population », dit Lyne Mongeau.

« Si on ne les remplace pas par quelque chose de pire. Et vous allez voir tous les marchands de margarine débarquer », commente Dominique

Garrel. Les fabricants alimentaires, qui n'ont pas eu le temps de réagir hier, se feront sûrement entendre dans les jours qui viennent.

Certains fabricants indiquent déjà la teneur en gras trans sur les étiquettes, mais ils ne seront pas obligés de le faire avant le 12 décembre 2005. Toutefois, les listes d'ingrédients trahissent déjà la présence des gras trans, car ceux-ci se retrouvent dans les huiles hydrogénées et partiellement hydrogénées, ainsi que dans le *shortening*. Plusieurs manufacturiers, comme Voortman (biscuits), Lays (croustilles) et Boulangerie St-Méthode (pain) ont modifié leurs recettes pour éliminer les gras trans. D'autres fabricants ont lancé de nouvelles gammes de produits qui n'en contiennent pas dans l'espoir de ravir des parts de marché à leurs concurrents plus lents à s'adapter aux inquiétudes des consommateurs.

Les MTS en forte hausse au Québec

MTS suite de la page A1

Maintenant moins craintifs, les gens banaliseraient les dangers et se protégeraient moins.

Plus de 13 400 personnes ont été infectées par la chlamydia, la gonorrhée ou la syphilis, l'an dernier au Québec, deux fois plus qu'il y a sept ans, selon les données les plus récentes, non encore publiées, du ministère québécois de la Santé et des Services sociaux. Si l'on se fie aux augmentations enregistrées au premier trimestre de 2004, plus de 15 000 cas seront probablement signalés cette année.

Bien qu'il s'agisse de maladies à déclaration obligatoire, les experts de la santé publique estiment qu'il pourrait y avoir en réalité jusqu'à deux fois plus d'infections.

Les cas déclarés de syphilis, maladie pratiquement disparue au Québec il y a six ans, ont triplé durant la seule année 2003, selon des données préliminaires qui doivent être publiées au début de décembre par la Direction de la santé publique. Ces données, obtenues par *La Presse*, font état de 158 cas déclarés l'an dernier, essentiellement chez les gais habitant Montréal, où on retrouve les trois quarts des personnes atteintes. Pour 2004, la tendance observée au début de l'année, telle que rapportée par Statistique Canada, laisse entrevoir plus de 400 nouveaux cas au Québec (en 1998, il n'y en avait eu que trois, dont un seul à Montréal).

D'abord limitée à la métropole depuis 2000, l'écllosion de syphilis s'étend désormais à l'ensemble du Québec, écrit un rapport du ministère de la Santé. Fait assez rare, la syphilis a touché cinq femmes l'année dernière. L'incidence

(nombre annuel de nouveaux cas) de cette maladie vénérienne est passée de presque zéro à 2,1 par 100 000 habitants entre 1998 et 2003. Le ministère de la Santé avait prévu une incidence de seulement 1,3 l'an dernier. Elle serait maintenant de 3,7, selon les projections.

La chlamydia, qui affecte surtout les jeunes femmes de 15 à 19 ans, mais touche aussi des milliers d'hommes, a fait un bond de 11 % l'an dernier, avec près de 12 400 nouveaux cas signalés, deux fois plus qu'en 1997. On peut prévoir plus de 14 000 cas cette année, une incidence de 184 par 100 000 habitants. L'augmentation est similaire en Ontario.

La gonorrhée a connu une hausse de 60 % depuis sept ans, mais le nombre de nouveaux cas semble maintenant se stabiliser tout juste sous les 900 par an. Sa fréquence est de 11 cas par 100 000 habitants (par comparaison, il s'agit de 3 cas en Suède, de 18 en Australie et de 133 aux États-Unis).

« C'est très inquiétant », a commenté le docteur Réjean Thomas, fondateur de la clinique montréalaise l'Actuel, spécialisée dans le traitement des ITS. Ces infections, et aussi l'herpès génital dont l'incidence n'est pas bien documentée au Québec, constituent des facteurs de risque pour la transmission du VIH, a-t-il souligné. D'ailleurs, près de la moitié des syphilitiques sont aussi porteurs du VIH.

Le Dr Thomas croit que la mise sur pied de nouvelles campagnes de prévention des maladies transmises sexuellement devrait être une priorité en santé publique. « Il n'y a pas eu depuis longtemps de grosse campagne de prévention », déplore-t-il, en soulignant non seulement le « relâchement » de la sécurité des personnes mais aussi celui des autorités. Au Brésil, illustre le Dr Thomas, des campagnes soutenues de prévention, deux fois l'an, ont apparemment donné de bons résultats.

La lutte contre le blanchiment d'argent et les activités terroristes est inefficace

VÉRIFICATRICE

suite de la page A1

compte, la valeur des opérations ainsi que la date et le lieu où elles ont été effectuées. Il ne peut fournir davantage de renseignements et expliquer aux services policiers pourquoi il a de bonnes raisons de croire qu'il s'agit d'une opération douteuse.

Ce cadre législatif est conçu pour protéger la confidentialité des renseignements. « Les préoccupations liées au respect de la vie privée limitent la capacité du Centre à communiquer des renseignements à la police, a déclaré M^{me} Fraser lors d'un point de presse. Il y a un équilibre délicat à respecter entre le droit à la protection des renseignements personnels et les besoins en matière d'information des organismes d'application de la loi. »

En plus, selon le rapport de la vérificatrice, les quelque 10 millions de déclarations recueillies annuellement par le Centre n'ont mené à aucune accusation et n'ont pas permis d'ouvrir de nouvelles enquêtes. Afin d'améliorer l'efficacité de la lutte contre le blanchiment d'argent, la vérificatrice recommande donc au gouvernement de donner la possibilité au Centre de divulguer certaines informations pertinentes tout en respectant le droit à la vie privée.

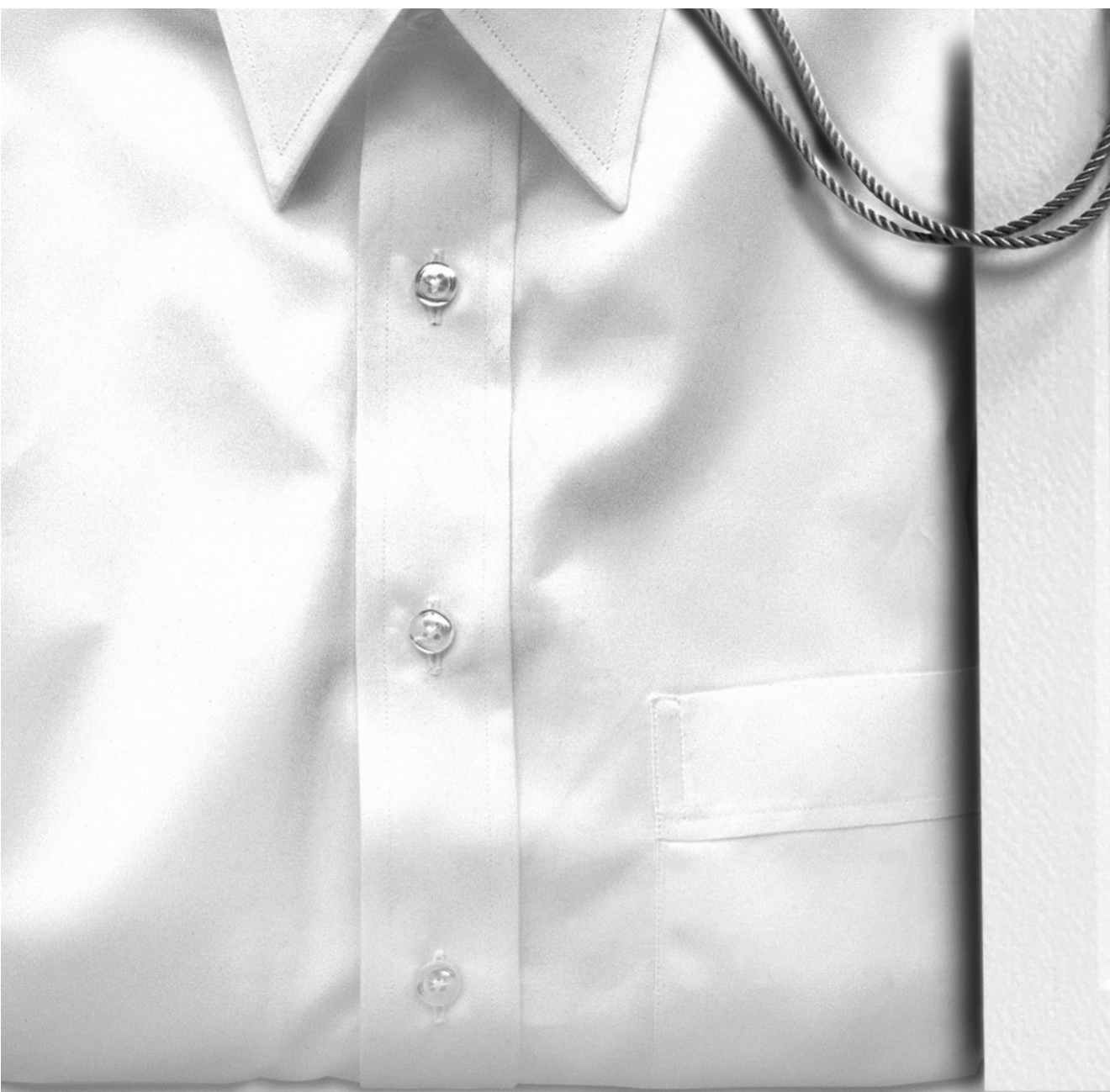
Malgré certaines lacunes, M^{me} Fraser n'est pas prête à conclure que les millions investis jusqu'à maintenant n'ont servi à rien. Selon elle, il faut donner la chance au cœur. « Il faut reconnaître que l'agence est jeune, souligne-t-

elle. Ça ne fait que quatre ans qu'elle existe. Il est peut-être encore un peu tôt pour juger. »

Dans son rapport, la vérificatrice générale révèle également que le gouvernement fédéral n'a pas pris toutes les mesures nécessaires pour réduire ses dépenses concernant l'achat de médicaments sur ordonnance, si bien qu'il paie annuellement des dizaines de millions de dollars en trop.

Pour l'année 2002-2003, Ottawa a versé 430 millions, une augmentation de 25 % par rapport à 2000-2001. Le gouvernement fédéral se classe donc au quatrième rang des plus importants payeurs de médicaments au Canada, derrière l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique.

C'est par l'entremise de six ministères et organismes que le gouvernement remet des prestations à un million de Canadiens. Selon le rapport, le gouvernement fédéral aurait pu réduire ses dépenses, mais les organismes qui administrent les programmes n'ont pas coordonné leurs activités. Pourtant, ils fournissent les mêmes médicaments et font affaire avec le même réseau de pharmacies. « La gestion des listes de médicaments remboursables manque d'uniformité et les organisations ne font pas d'efforts suffisants pour réduire les coûts, dit le rapport. Certains médicaments offrant les mêmes avantages sont vendus à des prix très différents. Les programmes fédéraux ont un certain nombre d'options à leur disposition pour limiter les prix des médicaments et ainsi réduire les coûts au minimum sans nuire à la qualité des soins. »



SOLDE ANNUEL DE CHEMISES BLANCHES HABILLÉES Harry Rosen

69⁹⁵\$ En coton 100 brins
à deux plis

On a toujours besoin de chemises blanches habillées. Et en ce moment, nous vous proposons nos chemises blanches habillées en coton extra-fin à seulement 69,95 \$.

Offertes dans un grand choix de tailles, à poignets droits ou mousquetaires, elles présentent cette même qualité de confection à laquelle Harry Rosen vous a habitué. Hâtez-vous d'en profiter car la quantité est limitée et ce solde n'arrive qu'une fois par année.

TAILLES DES CHEMISES HARRY ROSEN									
COL	14 1/2	15	15 1/2	16	16 1/2	17	17 1/2	18	18 1/2
MANCHES	32-33	32-35	32-36	32-36	33-37	33-37	33-37	34-37	37

HARRY ROSEN

ACTUALITÉS

Aucun nouveau cas de vache folle aux É.-U.

PC ET LA PRESSE

WASHINGTON — Aucun nouveau cas de maladie de la vache folle n'a été détecté aux États-Unis, ont fait savoir hier les autorités américaines.

Dans un bref communiqué de presse diffusé en fin de journée, le département américain de l'Agriculture a indiqué que des examens additionnels avaient démontré que la vache suspectée d'être atteinte de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la vache folle, s'étaient avérés négatifs.

Cette nouvelle sera certainement une source de soulagement pour les producteurs canadiens, qui craignaient qu'un nouveau cas d'ESB ne nuise aux efforts menés afin que les États-Unis ouvrent à nouveau leur marché aux exportations canadiennes de bovins sur pied, même si des responsables des deux côtés de la frontière avaient affirmé qu'une telle affaire n'aurait pas nuï au processus en cours.

Pas de prix plancher pancanadien

Par ailleurs, la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, risque de recevoir une douche d'eau froide aujourd'hui au moment où elle s'entretient avec ses homologues fédéral et provinciaux de la pertinence d'un prix plancher pancanadien sur le bœuf, au cours d'une téléconférence. Les provinces de l'Ouest, d'où provient la majorité de la viande de bœuf au Canada, ne veulent en effet rien savoir de cette idée, a appris *La Presse*. Un tel programme serait plus adapté à la réalité québécoise où les producteurs de vaches de réforme doivent faire affaire avec un seul abattoir.

Les touristes reviennent au Canada

Augmentation de 19,5% du nombre de visiteurs au pays en septembre

MAXIME BERGERON

Les touristes internationaux ont renoué avec le Canada : en septembre, ils ont été plus nombreux dans une proportion de 19,5 % à visiter le pays par rapport à l'an dernier. Une hausse remarquable, qui constitue cependant à peine un rattrapage comparativement aux résultats désastreux de 2003.

Pour l'ensemble du mois, le nombre de voyageurs s'est élevé à près de 2 millions à l'échelle du pays, comparativement à 1,65 million en septembre 2003. Le Québec n'est pas en reste. On a enregistré une hausse de 20,7 % du nombre de touristes dans la province pour la période correspondante.

« On est sur la bonne voie, mais on n'a pas encore retrouvé notre pleine vigueur d'antan », indique Guy Desaulniers, porte-parole de la Commission canadienne du tourisme (CCT). Car, malgré le bond impressionnant observé en septembre, les touristes ont tout de même été moins nombreux dans une proportion de 7,4 % par rapport au même mois en 2002.

La crainte du terrorisme, le refus du Canada de participer à la guerre en Irak, les crises du SRAS, de la vache folle et de la grippe aviaire, tous ces facteurs avaient provoqué un recul important du nombre de visiteurs en 2003.

« Le Canada est maintenant redevenu une destination désirable », dit de son côté Olivier Désilets, président du conseil d'administration de l'Association des hôteliers du Québec (AHQ) et propriétaire de l'auberge Estrimont.

L'an dernier, au plus fort du conflit en Irak, les clients américains avaient déserté en masse l'établissement de M. Désilets, située dans les Cantons-de-l'Est. La hache

de guerre, canado-américaine du moins, semble maintenant bel et bien enterrée, indique l'hôtelier. Et si les visiteurs des États-Unis sont un peu moins nombreux cette année à cause de l'augmentation de la valeur du dollar canadien, la clientèle d'outre-mer compense largement, dit-il.

L'année 2004 pourrait d'ailleurs se terminer sur note très positive. De janvier à septembre, 15 669 000 touristes internationaux ont visité le Canada, une augmentation de 9,9 % par rapport à la même période en 2003.

Prévisions optimistes

Les prévisions de la CCT pour le premier trimestre de 2005 sont aussi à la hausse pour tous les marchés convoités par le Canada, selon des documents obtenus hier par *La Presse*. Ainsi, on prévoit notamment accueillir 4,8 % plus d'Américains, 5 % plus d'Australiens, 5,4 % plus de Mexicains, 5,5 % plus de Japonais et 8,5 % plus de Chinois que pendant le premier trimestre de 2004.

Et les hôteliers sont très confiants de voir le pays poursuivre sur cette lancée, souligne Olivier Désilets. « C'est très encourageant, parce qu'on prévoit une réelle croissance pour 2005 et 2006. Et comme on améliore notre offre touristique, on devient plus intéressant pour les gens de l'extérieur. »

À Tourisme Québec, on estime que les efforts de promotion pour vendre le Québec à l'étranger — l'État a investi 20 millions de dollars dans une vaste campagne de publicité en mai dernier — ont porté leurs fruits. « Mais la croissance demeure fragile, dans la mesure où il peut toujours y avoir d'autres épidémies », dit Claire Rémillard, attachée de presse de la ministre déléguée au tourisme, Nathalie Norman-deau.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA le réseau des tirages

PANCO Tirage du 2004-11-23
05 06 07 10 18 31 33 36 38 41
44 47 48 51 56 59 60 61 66 68

Quintessence Tirage du 2004-11-23
028 2488

Extra Tirage du 2004-11-23
NUMÉRO 343789

Les modalités d'encasement des billets gagnants passent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU **649**

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensif
COURS INTENSIF de jour, 25 h/semaine
matin, après-midi, soir, samedi 1 à 7 fois/sem. • 375 \$/45 h* 165 \$ à 183 \$/semaine*

* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com Laurier

boutique iPod MAC + PC

JEAN-TALON 6615 av. du Parc

iPod
TOUT POUR LE IPOD
Des tonnes d'accessoires
514.270.4477

MENU

3271390A 3271409

2005
L'année de l'Acura

ACURA TL
« Meilleure voiture de luxe de moins de 50 000 \$. »
— L'Annuel de l'auto 2005

Location à partir de **435 \$*** par mois 48 mois

Incluant:
■ moteur VTEC™ V6 de 270 chevaux
■ garnitures intérieures en cuir
■ assistance de la stabilité du véhicule (VSA)
■ système de freins antiblocage (ABS)
■ chaîne sonore AM/FM/CD à 8 haut-parleurs avec DVD-Audio et tellement plus...

Comptant	6 995 \$	3 655 \$	0 \$
Paiement	435 \$*	515 \$*	595 \$*

Allocation de 96 000 km • Aucun dépôt de sécurité

ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey Laval (450) 682-4050 www.acuralaval.com	ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie Blainville (450) 435-4455 www.acuraplus.com	GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain E. Anjou (514) 354-8811 www.galeriesacura.com	ACURA GABRIEL 4648, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux (514) 696-7777 www.gabriel.ca/acura	LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O. Montréal (514) 340-1344 www.lucianiacura.com	ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau O. Brossard (450) 659-1616 www.acurabrossard.com
--	---	---	---	---	---

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) 2005 neuve. Un acompte de 6 995 \$ vous donne un versement mensuel de 435 \$ et un total des paiements de 27 875 \$. Un acompte de 3 655 \$ vous donne un versement mensuel de 515 \$ et un total des paiements de 28 375 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 595 \$ et un total des paiements de 28 560 \$. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation (1 200 \$), frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 2 au 30 novembre 2004.

ACURA www.acura.ca

POUR SE FAIRE UNE IDÉE
LA PRESSE AFFAIRES
Tous les jours dans **LA PRESSE**

L'Exclusive Carve de Dynastar à 499\$
skis et fixations incluses

- skis avancés exclusivement conçus pour la femme
- boîte de torsion pour plus de stabilité en virage
- demi-plaque élévatrice
- fixations Nova Exclusive ultra légères
- Rayon de 11m à 158 cm

MEILLEUR ACHAT
SPRÉSSE
SKI TÉ

seulement chez
OBERSON SPORTS
1355 Boul. des Laurentides LAVAL
8025 Boul. Taschereau BROSSARD

3269298A

ÉMISSION SPÉCIALE
GREGORY CHARLES
à New York : les coulisses
CE SOIR 19 H 30

ATQS.ca

Un réseau **COGECO** EN PARTENARIAT AVEC **RFEM GIGACOMMUNIC**

POLITIQUE

Deux mesures pour améliorer le sort du français

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Le gouvernement Charest songe à deux mesures pour améliorer le sort de la langue française au Québec.

Le premier ministre, Jean Charest, a évoqué hier la possibilité d'augmenter les sommes destinées à l'intégration des immigrants, tandis que la ministre responsable du dossier linguistique, Line Beauchamp, veut dynamiser les comités de francisation à l'oeuvre au sein des entreprises.

Ces suggestions ont été la réponse du gouvernement au rapport de l'Office de la langue française qui signalait, la semaine dernière, que la situation du français au Québec demeure « précaire ».

« Il faudra être très vigilant pour la langue française. C'est l'identité même du Québec qui en dépend », a dit M. Charest à des journalistes.

Selon le rapport de l'Office, le français continue à être déficitaire au Québec car l'anglais est choisi comme langue d'usage par quelque 55 % des allophones.

Quant à la ministre Beauchamp, elle s'est réjouie que la proportion d'allophones choisissant le français comme langue d'usage frise maintenant les 50 %, alors qu'elle n'était que de 29 % en 1971.

« Cela confirme que les mécanismes qui sont mis en place pour la promotion du français fonctionnent », a dit la ministre Beauchamp.

Elle estime que les comités de francisation, qui doivent être créés dans les entreprises comptant 50 employés ou plus, devront être plus actifs pour faire du français la véritable langue de travail.

Même si 83 % des Québécois ont le français comme langue d'usage et que seulement 10 % des Québécois sont anglophones, l'anglais a fait des gains de deux pour cent comme langue d'usage, alors que les gains du français se sont limités à 1,7 %, selon le rapport de l'Office.

Bizarrement, le Parti québécois, qui a fait adopter la Charte de la langue française (la loi 101) en 1977, n'a pas jugé bon de soulever le rapport de l'Office devant l'Assemblée nationale.

Mais des péquistes de Montréal-Centre ont, eux, diffusé un communiqué pour rappeler que l'anglais progresse aussi dans l'enseignement au Québec.

Le PQ du comté de Montréal-Centre rappelle que 46 % des allophones choisissent maintenant de poursuivre leur cours collégial dans un cégep anglophone. Cette proportion n'était que de 18 % en 1987.



Le Québec a fourni une soixantaine d'ordinateurs et d'imprimantes pour des lycées et des stations de radio indépendantes du Burkina Faso, soit un don de 400 000\$.

PHOTO ISSOUF SANOGO, AFP

La francophonie deviendra plus politique

Elle n'ira toutefois pas jusqu'à sanctionner les États délinquants

DENIS LESSARD
ENVOYÉ SPÉCIAL

OUAGADOUGOU – La francophonie devra devenir plus politique, prendre position sur le respect de la démocratie sans pour autant aller jusqu'au décret de sanctions à l'endroit des États délinquants.

Tel est l'avis exprimé hier par le ministre canadien de la Francophonie, Jacques Saada, en marge du 10^e sommet de l'organisme qui s'ouvre demain dans la capitale du Burkina Faso. M. Saada souligne par exemple que les 50 chefs d'État et de gouvernement ne pourront passer sous silence les tensions en Côte-d'Ivoire.

Ce pays devra se conformer à l'accord de Marcoussis signé par son président, Laurent Gbagbo, après l'insurrection d'il y a deux ans et permettre aux Ivoiriens de se porter candidats aux élections même si leurs deux parents ne sont pas nés dans ce pays.

« La francophonie veut devenir

une plus-value politique pour la planète et si on veut passer de la parole aux actes, il faut imprimer cette volonté politique », a dit M. Saada. C'est pourquoi le sommet de Ouagadougou devrait se prononcer, comme l'ONU il y a quelques jours, sur les abus du régime Gbagbo à Abidjan, sur les risques à la stabilité de toute la région si les élections libres sont un échec en 2005 au Congo et finalement sur les avenues qui s'offrent aux pays nantis pour venir en aide à Haïti.

Pas question toutefois d'appliquer des sanctions aux pays récalcitrants. « On n'est pas rendus à ce stade, il serait très prématuré de parler de sanctions tant qu'on n'est pas convaincus qu'on a épuisé tous les recours », a précisé M. Saada.

Ministre québécoise des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay partage ce point de vue. « La francophonie pourrait décider de ne pas admettre les responsables d'un pays, mais on doit faire attention de ne pas nuire aux populations, ce sont elles qui souffrent. »

Saada mal informé

La journée d'hier a donné lieu à un mini-incident. Jusqu'ici, les premiers ministres du Québec ont toujours pu, en marge des sommets, rencontrer les chefs d'État sans la présence de l'ambassadeur canadien. Mais hier, M. Saada a d'abord prétendu le contraire. « Le Québec fait partie du Canada. Et comme les Affaires étrangères sont du domaine fédéral, il est logique et cohérent que le gouvernement fédéral soit présent quand le Québec rencontre un représentant étranger », a dit dans un premier temps M. Saada.

Plus tard, il a toutefois fait toutefois amende honorable. « Après vérification, on me dit que dans le cadre de la francophonie, le Québec peut avoir ces rencontres sans l'ambassadeur... c'est une fausse balle de ma part et j'espère qu'elle ne fera pas déraiper le sommet », a dit M. Saada.

Sa position initiale était effectivement contraire aux précédents, observait hier un haut fonctionnaire québécois. Même lorsque Bernard Landry, premier ministre souverainiste, avait rencontré le président du Liban dans le cadre du sommet de Beyrouth, il y a deux ans, la présence de l'ambassadeur canadien n'avait même pas été demandée par Ottawa, rappelait-on.

Quatre axes d'intervention

C'est dans une ville fébrile que débarquent les délégations. Les ouvriers, nombreux, s'activaient encore hier à hisser des lampadaires et des drapeaux. Le nouvel hôtel de l'Union africaine, qui devait héberger pas moins de 600 personnes, n'est pas prêt, un cauchemar pour les organisateurs. La salle de presse internationale n'était encore qu'un projet jusqu'à ce que la France pren-

ne les choses en main il y a quelques jours.

Avec l'arrivée des dignitaires étrangers, c'est aussi le moment des cadeaux. Hier Mme Gagnon-Tremblay a inauguré le premier d'une douzaine de cybercentres offerts par le Québec dans des lycées ou des stations de radio indépendantes. Pour environ 400 000 \$, le Québec a fourni une soixantaine d'ordinateurs et d'imprimantes, ainsi que des liens Internet qui permettront de brancher ces écoles. En tout, le Québec verse pour environ 13 millions annuellement à la francophonie.

Ce 10^e sommet marque les 20 ans de la francophonie, qui s'efforce de recentrer son action autour de ses propres priorités. Les participants seront ainsi appelés à se pencher sur l'avenir de l'organisation avec l'adoption d'un plan d'action pour la prochaine décennie.

Depuis son arrivée à la tête de l'organisation, l'ex-président sénégalais Abdou Diouf a rendu la francophonie plus « militante », l'a amenée à mettre en branle davantage d'actions. Selon le premier ministre Jean Charest, qui participe à son premier sommet, la francophonie chemine effectivement vers un rôle politique. Elle a par exemple normalisé les rapports entre bien des États africains.

L'administration Diouf a par ailleurs passé le balai dans la bureaucratie. M. Diouf a vite trouvé « bien compliqué l'organigramme de nébuleuse » d'organismes et d'instituts semés sur la planète par la francophonie. C'est pourquoi la francophonie va se recentrer sur quatre axes d'intervention : la démocratie et les droits de l'homme, l'éducation, l'économie solidaire, la langue et la diversité culturelle.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

UN CALORIFÈRE ÉLECTRIQUE EFFICACE ET ÉCONOMIQUE

Le principe des radiateurs à eau chaude mais sans eau



Madame St-Julien s'était résignée à avoir froid aux pieds. Mais son problème s'est résolu il y a presque un an. « L'hiver dernier, pour la première fois de ma vie, mes pieds étaient comme le reste de mon corps. Je me sens enfin confortable à la maison. Non seulement la chaleur est douce et enveloppante, mais, en plus, elle est constante et homogène de la tête aux pieds. »

La raison de ce changement radical est simple. Madame St-Julien fait partie d'un nombre croissant de Québécois qui ont opté pour un système de chauffage révolutionnaire, les radiateurs Ecotherm. « L'amélioration de la qualité de l'air est incroyable. C'est important pour moi car j'ai une fragilité respiratoire. Je ne regrette vraiment pas mes anciennes plinthes électriques. »

Le concept de ce chauffage électrique (se connecte comme une plinthe électrique) est de reproduire le principe de la masse thermique des calorifères à eau, mais sans utiliser d'eau ni aucun autre liquide. Ecotherm utilise ainsi un radiateur entièrement fabriqué en aluminium qui contient en son centre une épaisse plaque d'aluminium chauffée par une résistance électrique. Le confort qui en résulte provient de la façon dont le radiateur emmagasine et distribue la chaleur.

Ce nouveau type de radiateur permet ainsi de retrouver l'incomparable confort des anciens

systèmes à eau chaude : la chaleur douce se répartit uniformément dans la pièce et la température reste constante. L'air est sain à respirer, on n'éprouve aucune sensation de gorge ou de nez sec.

Ecotherm utilise la combinaison de trois sources de chaleur complémentaires : le rayonnement, la convection à chaleur douce et l'inertie thermique.

La chaleur enveloppante du rayonnement est sans égal. Ce processus naturel chauffe tout ce qui a une masse, tout comme les rayons bienfaisants du soleil. Ainsi, les personnes en bénéficient, mais aussi les meubles, les murs et même le sol. Le plancher et la céramique seront agréables et confortables même pieds nus. Ecotherm a opté pour la convection à chaleur douce. L'air rentre par le dessous du radiateur et prend le temps de se chauffer doucement au contact de l'importante surface d'échange thermique. Il ressort par le dessus à une température douce et se dirige tranquillement vers le centre de la pièce. Enfin, l'inertie thermique est la chaleur emmagasinée au cœur du radiateur. Elle crée un point chaud permanent dans l'environnement, garantissant ainsi un confort constant.

C'est un produit haut de gamme. Le radiateur possède son thermostat électronique précis au dixième de degré. Chaque pièce a donc sa propre température idéale. L'électronique est garantie 5 ans et les éléments 10 ans. Puisque l'appareil est électrique, il offre une grande simplicité d'installation et d'utilisation. Par exemple, remplacer une plinthe électrique ou un convecteur par un Ecotherm est très facile.

Le système Ecotherm a été testé et approuvé par Électricité de France (EDF), l'équivalent d'Hydro-Québec. EDF a écrit dans son magazine Qualita en 2001 que le test en situation réelle avait révélé une réduction du coût de chauffage de près de 33 %.

En fait, Monsieur Éthier, un résident de Saint-Hilaire qui est aussi un des premiers clients au Québec, se dit très satisfait des résultats. « Cela faisait 5 ans que je recherchais système de chauffage qui serait mieux que mon système à air forcé. Ce n'était jamais suffisant pour l'ensemble de la maison et la chaleur était très inégale. »

Les radiateurs Ecotherm procurent une chaleur douce et constante sans brûler les poussières ou

dessécher l'air, nous explique monsieur Éthier. « Parce que ce n'est pas de l'air forcé, la circulation d'air est agréable. C'est une merveille. De plus, j'ai réalisé des économies de 35 % sur ma facture d'électricité. »

Ecotherm a fait réaliser une étude de satisfaction en 1999 en France et une autre en 2004 au Québec. Les résultats ont été positivement impressionnants dans les deux cas. Par exemple, les taux de satisfaction concernant le confort procuré, la répartition et la constance de la chaleur sont compris entre 95 % et 100 %.

Bien choisir son chauffage est délicat et pourtant très important car il doit répondre à nos réels besoins. Pour que les personnes intéressées soient bien informées et capables de prendre une décision éclairée, la compagnie propose une rencontre, sur rendez-vous, avec un spécialiste à leurs bureaux, voire à domicile. Elle a pour but de présenter et d'expliquer les radiateurs, de répondre aux questions, de réaliser l'étude thermique personnalisée et d'offrir une soumission. La démarche est gratuite et sans aucune obligation. Pour ceux qui veulent juste se renseigner un peu, il est possible de visiter le site Internet ou de demander une brochure gratuite.

Ecotherm
tél. : 1 877 277-3539
www.ecothermcanada.com
137, rue Lindsay, Dorval



2 jours DE joyeuses ÉCONOMIES

les jeudi et vendredi
25 et 26 novembre seulement!



25% de rabais
sur TOUS les hauts pour homme

Y compris les hauts habillés, tout-aller, de sport et de travail signés Airwalk®, Mossimo®, Request®, Cherokee®, Dickies® et plus.

30% de rabais
sur les bijoux et montres à prix déjà réduit

jusqu'à **49%** de rabais
sur la mode jeune femme

• 30% de rabais sur TOUS les pantalons et jupes

• Jusqu'à 40% de rabais sur TOUS les hauts à manches longues. Avant jusqu'à 16,97... 10 \$

• Jusqu'à 49% de rabais sur TOUS les tricots, vestes et blazers. Avant jusqu'à 29,97... 15 \$

jusqu'à **50%** de rabais
sur les dessous de jour pour femme

• 25% de rabais sur TOUS les bas-culottes Secret® et les sous-vêtements isothermes Sportek®

• 50% de rabais sur TOUS les soutiens-gorge et culottes coordonnés Gloria Vanderbilt, Request®, Delta Burke, Smart, Elita 2 et Dim

• Achetez-en 1 paire, obtenez-en 1 à 1/2 prix*
TOUTES les chaussettes pour femme

*Le deuxième article doit être de valeur égale ou moindre.

jusqu'à **35%** de rabais
sur les jouets

• 25% de rabais sur TOUS les jouets et accessoires Barbie®

• 25% de rabais sur TOUTES les figurines Spider-Man™

• 35% de rabais sur les figurines Tortues ninja de 13 cm.
Avant 7,93... 4,97

• 35% de rabais sur la peluche Elmo® dansante.
Avant 39,97... 24,97

jusqu'à **60%** de rabais
sur les chaussures

• 30% de rabais sur TOUTES les bottes de randonnée Kodiak® pour homme et garçon

• 40% de rabais sur TOUTES les bottes mode pour femme

• 50% de rabais sur les bottes de randonnée Dry Ice pour homme et femme. Avant 49,97... 24,97

jusqu'à **50%** de rabais sur un choix de chaussures de sport de marques connues pour homme et femme. Avant jusqu'à 59,97... 29,88

jusqu'à **60%** de rabais sur TOUTES les chaussures à prix déjà réduit pour femme.....maintenant 10 \$

OFFRE DU VENDREDI SOIR!



LIMITE DE 2

97¢ Offre en vigueur de 19 h à la fermeture!
Prix CISEAUX

Lave-glace -40 °C avant 1,99

25% de rabais
sur la literie et le linge de salle de bain coordonnés

• TOUS les draps Westpoint Stevens® à 180-275 fils vendus à l'unité

• TOUTES les couettes et les serviettes en coton filé HomeStyles

25% de rabais
sur un choix de meubles y compris certains repose-pieds, cubes, bureaux, chaises et avantage.



Coca-Cola® en emballage de 24

4.97 Prix CISEAUX avant 5,77



2.97 25 minilumières bout-à-bout

Prix CISEAUX
Jeux de lumières claires, vertes, rouges, bleues ou multicolores. avant 4,97



40\$ de rabais

79.97 Prix CISEAUX

Combiné audio portatif Sony® Psyc avant 119,97



50\$ de rabais

99.97 Prix CISEAUX

Baladeur Mini Disc Sony® avant 149,97



50\$ de rabais

99.97 Prix CISEAUX

Lecteur DVD Sony® avant 149,97



43¢

Boîte de 136 papiers-mouchoirs Majesta®



7.97 Prix CISEAUX

Emballage de 8 rouleaux d'essuie-tout Bounty® avant 9,97



Offre spéciale de la direction

3.97

Café Nescafé®, 325 g
Prix de comparaison 5,99



2.47 Prix CISEAUX

Fluorescent compact en spirale Sunbeam® de 15 W avant 4,97

Le plus bas prix de l'année!

99.97 ch.

Vélo stationnaire magnétique Fitness Club®

Prix de comparaison 189,97



Offre spéciale de la direction

Prix en vigueur les jeudi et vendredi 25 et 26 novembre 2004 (à moins d'avis contraire).
Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.

POLITIQUE

EN BREF

Ambassadeur en Iran

Le Canada dépêche un nouvel ambassadeur en Iran, quatre mois après avoir rappelé son prédécesseur afin de protester contre l'affaire Kazemi. Le ministre des Affaires étrangères Pierre Pettigrew a annoncé à Ottawa que Gordon Venner serait le nouvel ambassadeur. M^{me} Kazemi est morte en juillet 2003 après avoir été frappée à la tête durant sa détention dans la capitale iranienne. L'affaire n'a pas encore été réglée, et sa dépouille se trouve toujours en Iran. PC

Développement durable

Le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, veut amener tous les ministères et les organismes gouvernementaux à avoir leur plan de développement durable et de respect de la biodiversité. En remplacement d'un plan vert, M. Mulcair déposera demain un avant-projet de loi proposant la création d'un commissaire au développement durable. La Presse

L'idée de créer trois nouvelles provinces est ridiculisée par l'opposition

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les trois partis de l'opposition aux Communes ont tourné en ridicule hier l'idée de Paul Martin, lancée durant une visite officielle au Brésil lundi, d'accorder aux trois territoires le plein statut de province.

Le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier, a soutenu que le premier ministre s'est comporté de manière « irresponsable » en lançant à l'étranger une telle idée qui risque de créer de fausses attentes chez les leaders des trois territoires, le Nunavut, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

« Il est parfaitement irresponsable que le premier ministre aille créer au Brésil des attentes pour les territoires ici au Canada, alors qu'il n'est pas capable d'assumer

ses propres responsabilités et qu'il a déclaré lui-même, et c'est cela qui est effrayant, qu'il ne souhaitait entreprendre des discussions constitutionnelles d'aucune sorte. Je ne sais pas s'il le sait, mais pour créer des provinces, ce serait toute une ronde constitutionnelle », a déclaré M. Gauthier.

M. Martin a évoqué cette possibilité en répondant à une question sur la géographie canadienne du gouverneur de l'état de São Paulo, Geraldo Alckmin, à l'occasion de sa visite officielle au Brésil. Le Canada compte 10 provinces, a expliqué M. Martin à son hôte, « mais je crois qu'un jour les territoires deviendront des provinces. »

Devant les journalistes, M. Martin a tenté de nuancer ses propos en affirmant qu'il s'agissait d'une opinion personnelle et non la po-

litique de son gouvernement, rejetant ainsi l'idée de lancer une nouvelle ronde de négociations constitutionnelles. Pour le moment, il affirme vouloir se contenter de négocier avec les leaders des territoires une dévolution des pouvoirs.

Selon M. Gauthier, M. Martin ne pouvait tenir de tels propos sans que cela provoque des remous au pays. « Il est irresponsable. Un premier ministre ne peut pas se laisser aller à des pensées quelconques sans penser que cela va avoir des conséquences politiques », a-t-il martelé.

Le Parti conservateur a aussi vertement critiqué M. Martin, d'autant plus que le premier ministre s'était moqué de son adversaire conservateur Stephen Harper quand ce dernier avait promis de modifier le fédéralisme canadien le mois dernier en s'inspirant de la Belgique.

« Je crois que c'est totalement irresponsable. C'est probablement une stratégie de sa part pour détourner l'attention des problèmes qu'éprouve actuellement sa ministre de l'Immigration, Judy Sgro », a déclaré M. Harper.

De son côté, le chef du NPD, Jack Layton, a soutenu que l'idée de M. Martin survient à un moment « étrange » puisque son gouvernement ignore, selon lui, les besoins des territoires depuis longtemps.

« S'il veut aider les territoires, il doit leur donner une part des revenus que reçoit le gouvernement fédéral de l'exploitation des nouvelles mines de diamant. Il doit aussi agir sur la grande crise du réchauffement climatique parce que c'est au Nord que les conséquences de ce réchauffement seront les plus importantes. Enfin, il peut aussi écouter le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest qui s'oppose au bouclier antimissile américain », a dit M. Layton.

Mais au moins un membre du cabinet Martin, le ministre du Développement des ressources humaines, Joe Volpe, s'est porté à la défense du premier ministre en affirmant que son idée est une façon de construire le pays.

« Nous avons une grande confédération. Si elle compte trois provinces de plus, tant mieux », a-t-il dit.

Obligations d'épargne du Canada un excellent mode d'épargne. c'est garanti.

Il arrive souvent que les enfants n'apprécient pas dans l'immédiat les cadeaux reçus sous la forme d'Obligations d'épargne du Canada, à moins d'être ravis d'admiration devant l'attrait irrésistible de l'emballage.



Vous êtes à la recherche d'un cadeau qui ne manquera pas de susciter de l'intérêt? Optez pour les Obligations d'épargne du Canada. C'est le genre de cadeau qui ne cesse de fructifier. Achetez-en auprès de votre institution bancaire ou financière, ou commandez-en directement. N'oubliez surtout pas de réclamer une carte-cadeau gratuite afin de faire savoir à un être cher qu'il recevra sous peu un cadeau du Canada.

Pour tout achat direct, rendez-vous au www.oec.gc.ca ou composez 1 888 773-9999.

Canada

Le dégel des relations canado-brésiliennes dépendra de l'aide à Bombardier



PHOTO JAMIL BITTAR, REUTERS

Le président du Brésil, Luiz Inacio Lula da Silva, à gauche, a accueilli le premier ministre Paul Martin hier à Brasilia.

PRESSE CANADIENNE

BRASILIA, Brésil — Un vent de réconciliation soufflait sur Brasilia, hier, après la rencontre entre le premier ministre Paul Martin et le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva, qui ont réitéré leur volonté de reléguer aux oubliettes les disputes commerciales qui ont opposé les deux pays.

Mais cette nouvelle tentative d'entente demeure fragile, et la décision à venir d'Ottawa sur le financement de Bombardier pourrait la faire dérapier.

À peine les deux leaders avaient-ils conclu une déclaration au ton cordial, après une rencontre et un déjeuner dans la capitale, que le ministre brésilien du Développement, du Commerce et de l'Industrie, Luiz Fernando Furlan, laissait voir que la méfiance existe toujours entre les deux gouvernements relativement au conflit commercial entre les avionneurs Bombardier et Embraer, qui s'arrachent le même marché.

Au Brésil, le projet de Bombardier de lancer un nouvel avion de plus

de 100 places est connu et suivi de très près. La compagnie québécoise espère obtenir un appui financier d'Ottawa, que diverses sources estiment à 700 millions.

Ce genre d'appui gouvernemental à l'industrie aéronautique, une pratique existante dans les deux pays qui s'accusent mutuellement de subventions illégales, est à l'origine du conflit qui perdure depuis plusieurs années.

« Embraer est préoccupée parce que le gouvernement canadien pourrait financer un nouveau projet d'avion de plus de 100 places », a expliqué M. Furlan aux journalistes brésiliens. Il a indiqué que le gouvernement brésilien partageait cette position.

Les deux pays tentent depuis deux ans d'arriver à un accord et de mettre fin à la dispute. Hier, les deux leaders se sont engagés, dans une déclaration commune, à parvenir à une entente. Le président da Silva a dit vouloir arriver à la « conclusion d'un accord dans les délais les plus courts possibles ».

M. Martin s'est fait extrêmement prudent malgré les questions insis-

tantes des journalistes sur la position de son gouvernement quant au financement de l'industrie aéronautique. Jamais il n'a voulu commenté une aide possible à Bombardier, encore moins sur l'état des négociations.

« On a fait beaucoup de progrès, mais il y a encore des obstacles. Il reste des sujets à débattre et je ne crois pas que je vais aider la cause si je fais des commentaires avant qu'une entente ne soit obtenue », a déclaré M. Martin au cours d'un point de presse, pesant chaque mot pour éviter de trop en dire.

Tous les grands constructeurs d'avions (Airbus, Boeing, Bombardier et les autres) profitent d'une aide financière quelconque de la part de leur gouvernement respectif.

« L'industrie aéronautique est très importante pour nous, et c'est certainement grâce à la participation du gouvernement canadien que nous sommes dans la position où nous sommes », a dit M. Martin.

L'industrie aéronautique emploie plus de 75 000 personnes au Canada, dont 40 000 au Québec.



ECHO BERLINE

UNE BERLINE POUR ECHOÏSTES? ON AURA TOUT VU!

Faites partie de la communauté echoïste, visitez echoiste.ca

2005 ECHO BERLINE

169\$

PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1654 \$
OPTION 0 \$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE À LA LOCATION

0\$

1^{RE} MENSUALITÉ*
DÉPÔT DE SÉCURITÉ*
LOCATION 60 MOIS

14 080\$*

À L'ACHAT
À PARTIR DE

CRÉDIT À L'ACHAT
ÉQUIVALANT À
1 MENSUALITÉ
DE LOCATION**

PRIX
ENERGUIDE
2004

MEILLEUR VÉHICULE ÉCONERGÉTIQUE
DANS LA CATÉGORIE SOUS-COMPACTE

VILLE : 6,7 L/100 km†
ROUTE : 5,2 L/100 km†

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS PEA 1 000\$ de remise**

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. [Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)
 Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. • Offre de location au détail valable sur les modèles Echo berline 2005 (BT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock, pour des termes de location de 60 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation et assurances en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 1 619,16 \$ (taxes incluses) pour l'Echo berline 2005 (BT123M AA). ** Crédit à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Echo 2005 neufs en stock. * PDSF pour les modèles Echo berline 2005 (BT123M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2005 pour une transmission manuelle pour le moteur du modèle indiqué. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 novembre 2004 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

POLITIQUE

SCANDALE DES COMMANDITES

Jean Pelletier aurait reçu plusieurs billets de faveur du Grand Prix du Canada

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Chuck Guité a affirmé hier devant la commission Gomery que Jean Pelletier, ancien chef de cabinet de Jean Chrétien, a reçu de huit à 10 billets de faveur VIP d'une valeur d'environ 1000 \$ chacun pour assister à quelques reprises au Grand Prix de Montréal.

Ces billets étaient d'abord remis par l'agence Lafleur Communication à M. Guité qui les remettait à M. Pelletier, toujours selon le témoignage de l'ancien directeur du programme de com-

mandites. L'agence Lafleur avait elle-même reçu le contrat de commandite du gouvernement fédéral pour le Grand Prix Molson du Canada.

Chuck Guité a affirmé hier qu'il recevait environ de 20 à 25 billets VIP par année de Lafleur, notamment en 1995 et 1996, et qu'il en avait remis chaque fois de huit ou 10 à Jean Pelletier et quelques-uns à Jean Carle, directeur des opérations au cabinet du premier ministre. Lui-même recevait quatre billets pour assister à l'événement. Le témoin n'a pu se souvenir cependant à qui il avait re-

mis les autres laissez-passer VIP pour le Grand Prix. M. Guité a de plus assuré la commission que Jean Pelletier avait assisté à ces événements puisqu'il l'a côtoyé lui-même sur place et que les dirigeants de l'agence Lafleur, Jean et son fils Éric, étaient également présents.

M. Guité a souligné qu'il était « habituel » que les agences et les commanditaires reçoivent des laissez-passer pour ce genre d'événement, que cela faisait partie de la façon de faire les choses. Il n'a pas précisé cependant pourquoi c'est l'agence choisie par le gouvernement pour s'occuper de la commandite fédérale du Grand Prix qui distribuait les billets de faveur et non pas le Grand Prix lui-même. Il n'a pas précisé non plus pourquoi certains de ces billets de faveur étaient donnés à du personnel politique du cabinet du premier ministre.

L'avocat de Jean Pelletier, M^c Guy Pratte, a soutenu devant les journalistes que son client n'avait profité d'aucun bénéfice lié au programme de commandites.

« Vous tenez pour acquis qu'il a bénéficié de quelque façon que ce soit... Je ne pense pas que cela ait été prouvé. M. Guité n'a pas été en mesure de vous dire si M. Pelletier a jamais demandé les passes. Est-ce qu'il les a utilisées? Je n'en ai aucune idée. De toute façon, Lafleur avait été choisi par Guité. Ce n'est pas M. Pelletier qui a dit: choisissons Lafleur pour avoir les billets. » M^c Pratte a affirmé qu'en 1995 et 1996, M. Pelletier n'avait pas été impliqué dans le choix des commandites.

La première phase du témoignage de Chuck Guité, témoin clé dans l'affaire des commandites, s'est terminée hier. Le commissaire Gomery a souligné que M. Guité sera rappelé devant la commission après les Fêtes lorsque celle-ci entreprendra ses travaux à Montréal sur le volet concernant le rôle des agences de communication dans la gestion des 250 millions de dollars du programme.

Par ailleurs, une coordinatrice des demandes d'accès à l'information au

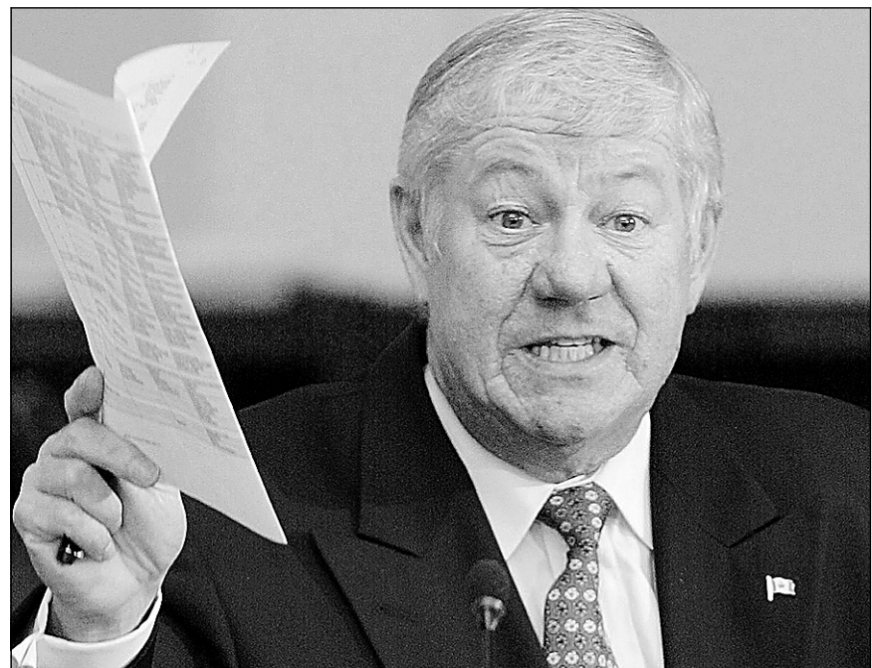


PHOTO FRED CHARTRAND. PC ©

La première phase du témoignage de Chuck Guité s'est terminée hier. M. Guité sera rappelé devant la commission après les Fêtes.

ministère des Travaux publics, Anita Lloyd, a témoigné hier après-midi d'un cas troublant de tentative de cacher des informations au quotidien *The Globe and Mail* en réponse à une demande d'accès à l'information en janvier 2000, soit bien avant le rapport de la vérificatrice générale sur le scandale des commandites. Une requête du journaliste Daniel Leblanc auprès du ministère des Travaux publics avait pour objet à cette époque d'obtenir la liste des commandites financées par le gouvernement fédéral depuis 1995-1996.

M^{me} Lloyd a expliqué hier que de hauts responsables au ministère, dont le sous-ministre, ont porté une attention inhabituelle à cette demande. Ils ont notamment songé à faire parvenir au quotidien torontois une liste partielle des événements commandités entre 1995 et 1999, liste de laquelle plusieurs commandites évaluées à plusieurs millions de dollars avaient été retirées. Cette première liste in-

complète, a affirmé un autre témoin hier, Dominique Francoeur, directrice générale à Travaux publics à cette époque, avait été en effet préparée. M^{me} Lloyd, responsable des demandes d'accès, avait refusé de signer cet envoi parce qu'il ne correspondait pas à la demande du requérant. Après maintes discussions, une liste complète a été envoyée au journaliste. Selon M^{me} Francoeur, il y avait un certain malaise à la direction du programme de commandites (DGSCC) à propos de cette liste complète qui révélait notamment que les événements commandités se situaient en grande majorité au Québec.

Les hauts responsables au ministère ont même discuté, à défaut de la signature de M^{me} Lloyd, de la possibilité de faire signer l'envoi par le ministre Gagliano lui-même. Mais comme l'on craignait que cela éveille la suspicion du demandeur, on s'est résigné à lui faire parvenir une liste complète.

CLASBY

VENTE DE LIQUIDATION

GRANDE LIQUIDATION
JUSQU'À ÉPUISEMENT
DES STOCKS

Achetez dès aujourd'hui
pour le prix d'une location!



Nous sommes maintenant ouvert
au 6768, rue St-Hubert

Vous nous retrouverez bientôt à la Saie

Heures d'ouvertures : lun. - mer. : 10 h à 18 h jeu. - ven. : 10 h à 20 h Samedi : 10 h à 17 h Dimanche fermé

Neuf et usagé

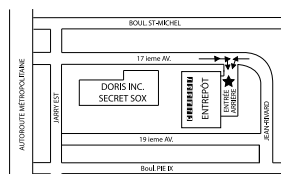
Smokings
(veston et pantalon)

à partir de **60\$**

Chaussures à partir de **5\$**

Chemises à partir de **2.50\$**

Gilets à partir de **2.50\$**



8211, 17e avenue, Montréal
(514) 728-6200

Premiers arrivés

Premiers servis

Ne tardez pas!

LES 60 ANS DE KIA

SOLDE D'ANNIVERSAIRE



NOUS CÉLÉBRONS NOS 5 ANS ICI AU PAYS ET NOS 60 ANS À TRAVERS LE MONDE.



Modèle LS illustré*

PDSF : 12 995 \$**

RIO S 2005

Équipement incomparable

- Moteur de 1,6 L, DACT
- Deux coussins gonflables
- Freins ABS aux quatre roues
- Servodirection
- AM/FM/CD stéréo
- Deux miroirs avec rabat dans les pare-soleil
- Roues de 14 po avec enjoliveurs complets

LOCATION À PARTIR DE

159 \$*

PAR MOIS/60 MOIS

0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

0 \$ DE COMPTANT



Modèle EX illustré*

PDSF : 15 995 \$**

SPECTRA LX 2005

Sécurité hors pair

- Moteur de 2,0 L, DACT
- AM/FM/CD/MP3 stéréo
- Six haut-parleurs
- Roues de 15 po
- Banquette arrière rabattable, partagée 60/40
- Système anti-démarrage
- Suspensions avant et arrière indépendantes

LOCATION À PARTIR DE

179 \$*

PAR MOIS/60 MOIS

0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

0%
DE
FINANCEMENT
À L'ACHAT*



PLUS QU'UNE
GARANTIE

GARANTIE PARE-CHOC À
PARE-CHOC DE 5 ANS/100 000 KM^A
GARANTIE SUR LE GROUPE
MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS
DE 5 ANS/100 000 KM

+ CHANGEMENTS D'HUILE
ET DE FILTRE À VIE[†]



VOS CONCESSIONNAIRES KIA DU QUÉBEC



* Nos programmes de location-bail sont établis, sur approbation du crédit, par Services Financiers de Kia Canada et sont applicables aux modèles présentés : Rio S 2005 (R054X5) et Spectra LX 2005 (ST5415). Durée de location-bail de 60 mois, avec taux de financement annuels respectifs de 0,02 % et 0,69 %; et versement initial ou équivalent d'échange de 0 \$ et 1 995 \$. Versement du premier mois de 159 \$ et 179 \$, et frais d'acquisition de 350 \$ exigibles à la livraison. L'obligation totale de location-bail pour les modèles présentés est basée sur un prix de détail suggéré du fabricant (PDSF) de 12 995 \$ et 15 995 \$, et se chiffre respectivement à 9 540 \$ et 12 735 \$; l'option d'achat à la fin de la location-bail est évaluée à 4 057 \$ et 4 587 \$, taxes en sus. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 \$ par kilomètre excédentaire. ** PDSF : Rio S 2005 à partir de 12 995 \$ et Spectra LX 2005 à partir de 15 995 \$. Les plaques, immatriculation, assurances, frais de livraison et destination, et taxes sont en sus, à moins d'indication contraire. Le PDSF des modèles présentés figure ci-dessus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à prix inférieur. † Un taux de financement à l'achat de 0 % s'applique pour une période maximale de 48 mois, en fonction du modèle du véhicule. Toutes les options de financement à l'achat excluent les frais de livraison et destination, plaques, assurances, frais d'administration et taxes applicables. Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 \$, à un taux de financement à l'achat de 0,0 %, donne des versements mensuels de 277,70 \$ pour une durée de 36 mois; le coût d'emprunt est de 0 \$ pour un engagement de 10 000 \$. L'offre varie selon le modèle du véhicule. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'échange. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. D'autres options de location et de financement sont offertes. † Les modèles décrits sont légèrement différents des modèles illustrés. Les images incluent des accessoires offerts en option. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation. † L'offre « changements d'huile et de filtre à vie » correspond à un maximum de 3 changements d'huile à moteur et de filtre à huile et au coût de main-d'œuvre relatif par année (12 mois) de propriété. S'applique au premier acheteur seulement. † La garantie pare-chocs à pare-chocs couvre la plupart des composants du véhicule contre les défauts, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Offre en vigueur pour une durée limitée. Pour tout renseignement, passez chez votre concessionnaire Kia participant ou visitez www.kia.ca.

L'attachement à la cigarette peut être génétique

Un gène défectueux pourrait conduire certains adolescents prédisposés à des années d'esclavage du tabac, indique une étude. Le gène, appelé CYP2A6, ralentit la destruction de la nicotine dans le foie, prolongeant ainsi les effets de cette drogue sur le cerveau. Les adolescents qui portent ce gène sont donc davantage susceptibles de développer une plus grande accoutumance à la nicotine, même s'ils fument en moyenne moins de cigarettes que les autres. Cette recherche vient corroborer les conclusions d'une étude précédente sur la dépendance à la nicotine chez les adolescents, affirme Jennifer O'Loughlin, épidémiologiste de l'Université McGill, spécialiste de l'étude des effets du tabac sur les enfants. Presse Canadienne

Québec investit 22 millions dans un programme de vaccination gratuite

PASCALE BRETON

Le gouvernement du Québec investit 22 millions de dollars dans un programme de vaccination gratuite contre le pneumocoque pour les enfants de moins de 5 ans, espérant ainsi réduire les infections graves qui peuvent mener à la mort, notamment la méningite.

Se basant sur de récentes études qui révèlent que le vaccin a un taux d'efficacité supérieur à 90 % pour lutter contre la méningite, la bactériémie — une infection du sang — ainsi que la pneumonie et certains

types d'otites infantiles, le ministère de la Santé rendra le vaccin disponible à compter du 1^{er} décembre.

Ce vaccin conjugué sera ajouté au calendrier d'immunisation. Les poupons recevront donc le vaccin en trois doses, soit à l'âge de 2, 4 et 12 mois. C'est d'ailleurs chez les bébés de moins d'un an que le taux d'incidence des infections graves est le plus élevé.

Des données compilées par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) révèlent que quelque 200 cas d'infections invasives sont répertoriés chaque année au Québec chez les enfants de

moins de 10 ans. Ces infections provoquent aussi jusqu'à quatre décès annuellement.

« À partir du moment où le gouvernement a devant lui une technologie qui permet aux enfants d'être moins malades et d'avoir moins de complications, nous ne pouvons faire autrement que de regarder ça de près », a indiqué Cathy Rouleau, attachée de presse du ministre de la Santé, Philippe Couillard.

Le Québec emboîte ainsi le pas à d'autres provinces, notamment la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, qui ont commencé à

implanter des programmes similaires de vaccination gratuite.

« De plus en plus de parents se faisaient dire par leur médecin que ce serait bon que leur enfant reçoive le vaccin, mais ils devaient le payer », ajoute M^{me} Rouleau. Une facture élevée puisqu'une seule dose du vaccin contre le pneumocoque coûte près de 65 \$.

C'est à la suite d'un avis favorable préparé par le Comité sur l'immunisation de l'INSPQ, qui se basait notamment sur plusieurs études faites aux États-Unis et en Europe, que Québec a pris la décision de rendre le vaccin gratuit.

Témoignage poignant d'une mère

« MÊME S'IL N'EST PAS AU VILLAGE, Y AURA RASSEMBLAGE »

« Mon aîné Napoléon est à bûcher du bois à l'autre bout du canton », a soupiré la dame sans toutefois perdre le sourire. Elle ajoute qu'à cause de tout l'attrail qu'elle a déniché chez Bell, elle peut rester proche de sa parenté. C'est comme qui dirait... loin des yeux, proche du cœur.



ExpressVu



Offrez-vous une meilleure télé!

- Plus de 400 canaux et 16 forfaits thématiques
- Service horaire variable gratuit sur les réseaux canadiens

À partir de **49 \$** après crédits installation incluse**

Vous en aurez plein la vue!

Sympatico Intermediaire



Libérez votre ligne téléphonique!

Service Internet plus pratique et sécuritaire que jamais.

Gratuit: 6 mois de notre gamme complète de services de sécurité¹¹ mis à jour automatiquement

- Antivirus
- Coupe-feu
- Anti-logiciels espions

14,95 \$ par mois les 6 premiers mois¹²

Le Forfait

Combinez 2 ou 3 services

- Mobilité
- Sympatico^{MC}
- ExpressVu^{MC}

et économisez mois après mois avec **Le Forfait¹¹** de Bell.

NOUVEAU

5 \$ par mois¹² pour 1000 min d'interurbain Canada, É.-U., 24/7

Mobilité



Téléphone pliable à écran couleur à partir de

0 \$*1

Plus: 3 premiers mois de service gratuits*2

Des téléphones-à-poche pour tous vos proches

- Pas de frais d'activation ni de frais mensuels cachés avec les forfaits **Tout-en-un**.

La mobilité sans tracas. Seulement chez Bell.



Et bien simple.^{MC}

bell.ca/cadeaux • 1 866 880-5076 • Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Bell Mobilité

Auteuil
Entreprise Yaco enr.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366

Dorval
J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511

Granby
Bell Mobilité
590, boul. Boivin
(450) 378-3618

Hull
Action Solutions Radio inc.
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999

Joliette
Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles Borromé N.
(450) 752-5030

Lachine
CBCI Telecom inc.
2409, 46^e Avenue
(514) 422-3334

Lafontaine
Cosat
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122

Laval
Metro Com Canada
800, boul. Chomedey (120)
(450) 687-4000

Longueuil
Cellcom
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777

Triacom
2771, boul. Jacques-Cartier Est
(450) 928-2244

Montréal
ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900

CelluMTL
Complexe Desjardins
(514) 282-3388

Citécell
5450, rue Saint-Patrick (101)
(514) 762-2000

Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques Ouest
(514) 485-5222

Salaberry-de-Valleyfield
Librairies Boyer Itée
10, rue Nicholson
(450) 373-6211

Sherbrooke
Gobel et Filles
4505, boul. Industriel
(819) 563-0406

St-Eustache
Communications J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444

Terrebonne
Her-Comm
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Aussi offert dans les magasins Espace Bell et les détaillants autorisés:



Les offres prennent fin le 31 décembre 2004 et sont réservées aux nouvelles activations. Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent pour chaque engagement. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Photos à titre indicatif. *1Sujet à un engagement de 3 ans. *2Tarif mensuel du forfait, d'une valeur max. de 35 \$, remis sous forme de crédits appliqués sur le compte. Sujet à un engagement de 3 ans. Le tarif alors courant s'applique par la suite. Frais d'interurbain en sus. *3Prix net basé sur le prix de détail suggéré du récepteur 3120 (129,99 \$) moins les crédits d'équipement de 50 \$ et de télé à la carte de 30 \$ avec un engagement de 2 ans. Les crédits sont appliqués sur le compte, avant les taxes; prévoir de 6 à 8 semaines. Le système doit être activé avant le 16 janvier 2005. Le crédit de télé à la carte n'est valide que pendant 90 jours après l'activation et s'applique à tous les films ou événements sur Vénus ou Vu! jusqu'à un max. de 15 \$ par commande. Une pièce d'identité avec photo valide et une autorisation doit être donnée sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire pour ouvrir un compte. *4Sujet à un engagement de 2 ans. Visitez bell.ca/installationincluse pour savoir si vous êtes admissible. *5Le tarif mensuel courant (maintenant 12,90 \$) s'applique par la suite. Les services doivent être activés dans les 90 jours suivant l'abonnement sans quoi ils seront automatiquement retirés du compte. Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une protection absolue. *6Sujet à un engagement de 12 mois. Le tarif de 25,95 \$/mois s'applique pour les mois 7 à 12. Le tarif mensuel courant (maintenant 29,95 \$) s'applique par la suite. 2 Go de téléchargement par mois, frais pour téléchargements en sus. *7Offert avec les services et forfaits de Bell sélectionnés. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour être admissible, vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour les détails, appelez au 1 866 880-5076 ou visitez bell.ca/forfait. *8S'applique aux appels interurbains résidentiels automatiques ou faits avec le service Contact famille^{MC} au Canada et aux États-Unis. Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

ACTUALITÉS

Quatre ex-employés de Vidéotron accusés de vandalisme devront rembourser 6000\$

CHRISTIANE DESJARDINS

Pour avoir vandalisé de l'équipement appartenant à leur employeur lors du long conflit de travail de 2002-2003, quatre ex-employés de Vidéotron ont été condamnés à rembourser chacun 1500 \$. Le juge André Denis leur a par ailleurs accordé une absolution conditionnelle, estimant qu'ils étaient déjà bien punis par leur congédiement.

Sylvain Parenteau, 43 ans, Jacques Dormoy, 47 ans, Charles Raymond, 49 ans, et Richard Dupont,

39 ans, étaient tous techniciens chez Vidéotron depuis une bonne vingtaine d'années au moment où la grève (ou le lock-out) est déclenchée en mai 2002. Le conflit ne se réglera qu'un an plus tard. Toutefois, entre mai et septembre 2002, 405 actes de vandalisme causeront des pannes à l'équipement de Vidéotron. L'incident concernant les quatre accusés s'est produit le 27 août 2002.

Ce jour-là, les quatre accusés se sont rencontrés d'abord au Carrefour Langelier, et s'entendent pour

aller couper des fils du réseau de distribution de leur employeur. Entre 21 h 30 et 23 h 30, ils circulent à bord de trois véhicules dans les rues de Montréal et communiquent entre eux par poste émetteur pour coordonner leurs actions. Boulevard Rosemont, ils coupent des câbles de fibres optiques et causent pour 1000 \$ de dommages. Rue Valombre, ils répètent le manège et sectionnent aussi des câbles coaxiaux, causant 5000 \$ de dommages. Deux mille clients seront privés de service pendant une jour-

née. En septembre de la même année, ils ont été congédiés. Outre les problèmes familiaux que cela leur a causés, ils n'ont pas réussi à se trouver un emploi aussi rémunérateur que celui de Vidéotron, où ils gagnaient 55 000 \$ par année.

Au procès devant jury qui s'est tenu en octobre, les accusés ont reconnu presque tous les faits. Ils ont soutenu qu'ils ne voulaient que « faire marcher » les agents de surveillance engagés par Vidéotron, et qu'ils n'avaient rien fait d'illégal. Le jury ne les a pas crus et les a dé-

clarés coupables de complot et de méfaits.

« Les accusés ont repris à leur compte une certaine conception des choses qui veut qu'en matière de conflit de travail, toutes les bêtises soient permises au nom d'un objectif supérieur justifié », a déploré le juge Denis, hier. Toutefois, considérant le congédiement des quatre accusés, le juge a décidé de les obliger à rembourser le montant des dommages causés à Vidéotron (6000 \$), et leur a accordé une absolution conditionnelle assortie d'une probation d'un an. Cela signifie que si un des accusés est déclaré coupable d'une nouvelle infraction commise pendant sa période de probation, la Cour pourra annuler l'absolution et lui infliger une peine pour l'infraction initiale, en plus d'une autre peine pour la nouvelle infraction.

Achetez la tranquillité d'esprit maintenant

Terrains familiaux* pour seulement 250\$

Dans certains cimetières, les terrains se vendent jusqu'à 4 000 \$.

Urgel Bourgie vous offre un terrain familial dans un de ses Cimetières-Jardins pour seulement 250\$.

Communiquez avec un de nos conseillers: 514.735.0340

Jardin Urgel Bourgie Laval – section Saint-Pierre • Jardin Urgel Bourgie Rive-Sud – section Saint-Ange

* Quantité limitée, selon l'espace disponible dans les sections Saint-Pierre et Saint-Ange.



URGEL BOURGIE

Félicitations à tous les gagnants des prix SOCAN 2004 !

Félicitations à tous les gagnants de prix SOCAN de la part d'un défenseur de la musique d'ici.

Quels talents remarquables ! À la SOCAN, nous sommes fiers d'être associés à des personnes aussi exceptionnelles. La SOCAN est là pour défendre les droits des créateurs et des éditeurs de musique d'ici et d'ailleurs en percevant des droits pour l'exécution publique de leurs œuvres au Canada. Nous sommes heureux de souligner leur succès aujourd'hui. Félicitations !

15^e GALA DE LA SOCAN

LES CHANSONS POPULAIRES

« *Amène-toi chez nous* »
Jacques Michel
Les Éditions Jamik

« *Balade à Toronto* »
Jean Leloup
Les Éditions Roi Ponpon

« *Un Beau grand slow* »
Richard Desjardins
Les Éditions Foukinic

« *Depuis* »
Marc Déry
Avenue Éditorial

« *Fous n'importe où* »
Daniel Bélanger
Éditorial Avenue

« *Je vais changer le monde* »
Stéphane Laporte
Antoine Sicotte
Karl Wolf
Éditorial Avenue
Red Riding Hood Publishing
Tube Factory

« *On fait c'qu'on aime* »
Stéphane Beaudin
Pascal Dufour
Stephan Dussault
Sébastien Plante
Les Éditions Avalanche Sound
Les Éditions Worp Speed

« *Vérité* »

Martin Deschamps
François Dompierre
Jeanne Dompierre
Groupe Analekta
Les Éditions Consult'Art

« *Viens donc m'voir* »
Christian Legault
Les Éditions La Chicane
DKD Musique

« *Voyeur* »
Dany Bédar
Les Éditions Bédor
DKD Musique

MUSIQUE ALTERNATIVE

« *Mon chum Rémi* »
Jean-François Pauzé
Éditions La Tribu

PRIX JAN V. MATEJCEK
musique de concert
Jacques Héту

PRIX HAGOOD HARDY
jazz/instrumentale
André Gagnon

MUSIQUE DE TÉLÉVISION (INTERNATIONAL)
Leon Aronson
Raymond Fabi
Daniel Scott

MUSIQUE DE TÉLÉVISION (NATIONAL)

Gaëtan Essiembre
Raymond Fabi
Philippe Leduc

MUSIQUE DE FILM

Normand Corbeil

PRIX PARTENAIRE

Librairie Renaud-Bray

PRIX HOMMAGE DE LA SOCAN

Frank Davies

PRIX INTERNATIONAL

Rick Allison
Lara Fabian

PRIX EXCELLENCE SOCAN

Richard Grégoire

LES CLASSIQUES DE LA SOCAN

« *Câline de blues* »
Gerry Boulet
Pierre Harel
Michel Lamothe
Les Éditions Corbach
Les Éditions Offenbach

« *Chacun son refrain* »

Jacques Michel
Les Éditions Jamik

« *Dans ma camaro* »

André Gagnon
Luc Plamondon
Les Éditions musicales A.G.M.

« *Moi je mange* »

Angèle Arsénault
Les Éditions Angèle Arsénault

« *Ma chambre* »

Jean-Pierre Ferland
Daniel Mercure
Le 08-08-88 à 8h08
Éditions musicales Angebec
Les Éditions Sibelius

« *Tu trouveras la paix* »

Stéphane Venne
Les Éditions Musicobec

« *Y'a pas deux chansons pareilles* »

Jean-Pierre Ferland
Daniel Mercure
Le 08-08-88 à 8h08
Les Éditions Corrida
Interlude Musique International



SOCAN

Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique

Society of Composers, Authors and Music Publishers of Canada

la musique a ses droits
what's right for music

WWW.SOCAN.CA

Cette page peut
accueillir confortablement
20 personnes.



La toute nouvelle
Odyssey LX 2005



Odyssey EX
illustrée

Repensée de A à Z

Prix de location

358\$*

par mois/48 mois

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$
comptant disponible •
Transport et préparation
inclus**

Prix de location

298\$*

par mois/48 mois

CR-V LX 2005



CR-V LX
illustré

0\$

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$
comptant disponible •
Transport et préparation
inclus**

Pilot LX 2005



Pilot EX
illustré

Prix de location

468\$*

par mois/48 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$
comptant disponible •
Transport et préparation
inclus**



**OUI, ON A FAIT
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Ces offres portent sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Odyssey LX 2005 (modèle RL3825E) : a) 358 \$, b) 6 439 \$, c) 23 623 \$; Pilot LX (modèle YF1815E) : a) 468 \$, b) 4 850 \$, c) 27 314 \$; CR-V LX (modèle RD7755E) : a) 298 \$, b) 4 910 \$, c) 19 214 \$. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. **Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles. Demandez tous les renseignements chez les concessionnaires Honda participants.

ACTUALITÉS

Le fisc aux trousses pour non-paiement de la taxe de vente sur... de la coke

ANDRÉ CÉDILOT

En plus de ses déboires avec la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC), Tony Capozzi a le fisc québécois aux trousses pour ne pas avoir payé 550 000 \$ en taxe de vente (TVQ)... de drogue.

La réclamation est calculée sur les dépôts de 1,75 million que le mafieux a faits à la « banque » des Hells Angels, entre le 19 décembre 2000 et le 22 juin 2001.

Cette poursuite, que Capozzi, 37 ans, a qualifiée de ridicule devant la CNLC, a pesé lourd dans la décision du tribunal correctionnel de le garder derrière les barreaux jusqu'aux deux tiers de sa peine. Il a purgé la moitié des six ans de pénitencier qui lui ont été infligés à l'automne 2001 pour de

multiples accusations de blanchiment d'argent et de gangstérisme.

De l'avis des commissaires qui siégeaient vendredi au pénitencier à sécurité minimum de Sainte-Anne-des-Plaines, le refus de Capozzi de parler ouvertement de ses activités illicites trouve vraisemblablement sa réponse dans ses démêlés avec Revenu Québec. De leur point de vue, Capozzi est peut-être plus que le simple transporteur d'argent sale qu'il prétend avoir été : il pourrait être un chef de file du réseau qui a écoulé 39 kg de cocaïne en six mois, indiquent les rapports de police déposés au superprocès des Hells.

Selon eux, c'est ce qui inciterait notamment Capozzi à taire obstinément le nom du « trafiquant indépendant » pour lequel il dit avoir travaillé avant d'être arrêté lors de l'opération Printemps 2001. Comme il en-

tend contester les 550 000 \$ en taxe impayées que le gouvernement provincial exige, les commissaires pensent que Capozzi n'a pas intérêt à reconnaître qu'il était partie à la vente de la cocaïne achetée des Hells.

« Pour moi, c'est une grosse farce cette poursuite. Je vais commencer par tenter de négocier une entente. En cas d'échec, je vais me battre jusqu'au bout devant les tribunaux. Si je perds, je vendrai ma maison », a-t-il dit aux commissaires qui lui demandaient comment il allait faire pour se sortir de ce guépier fiscal.

S'il avait été libéré, Capozzi prévoyait principalement aider sa femme à gérer son commerce de traiteur. En attendant, Revenu Québec a une saisie sur son compte en banque et sa luxueuse résidence de L'Île-Bizard.

EN BREF

Saisie de 285 000 \$ US

L'Agence des services frontaliers du Canada a saisi 285 000 \$ US (environ 340 000 \$), le 15 novembre, au poste-frontière de Saint-Bernard-de-Lacolle. Pour une raison encore inconnue des enquêteurs, un jeune couple du Québec, qui revenait d'un court séjour aux États-Unis, s'apprêtait à franchir la frontière avec la somme en liquide. Une enquête est en cours et des accusations pourraient être portées au cours des prochains jours. Il s'agit de la plus importante somme saisie par ce poste depuis la mise en application du Règlement sur la déclaration des mouvements transfrontaliers d'espèces et d'effets, le 1^{er} janvier 2004. L'Agence veut par ce règlement contrer le blanchiment d'argent à l'étranger et le financement des activités terroristes. En moins de 11 mois, les postes-frontières du Canada ont intercepté environ 40 millions. Selon la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et du financement des actes terroristes, les personnes ayant en leur possession une somme excédant 10 000 \$, qu'elle soit en liquide ou en chèques de voyage, doivent obligatoirement la déclarer avant de franchir un poste-frontière.

Sara Champagne

Proposition de réforme adoptée

Le conseil municipal de Montréal s'est finalement prononcé sur la controversée réforme portant sur le cadre électoral. Trente-huit conseillers ont décidé d'appuyer le projet de l'administration Tremblay-Zampino, alors que 30 restent en désaccord. La résolution, qui prévoit que chaque électeur votera pour le maire de Montréal, pour un maire d'arrondissement ainsi que pour un conseiller de ville et un conseiller d'arrondissement, sera envoyée à Québec. Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, doit rendre sa décision par décret avant le 1^{er} décembre. L'opposition a tenté par tous les moyens de bloquer l'approbation de ce mode électoral. Le chef de Vision Montréal, Pierre Bourque, a annoncé cette semaine qu'il s'apprêtait à déposer une poursuite devant les tribunaux contre le conseil, qui aurait contrevenu à une résolution des élus décrétant la formation d'un groupe de travail sur la révision du cadre électoral à Montréal.

Sara Champagne

15 bus de manifestants anti-Bush partiront de Montréal

Quelque 400 Montréalais se sont déjà inscrits auprès de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes pour aller manifester leur mécontentement face aux politiques de l'administration américaine sur la colline parlementaire mardi, à l'occasion de la visite du président George W. Bush à Ottawa. La Fédération, qui regroupe 40 000 étudiants au Québec, compte remplir une quinzaine d'autobus au total. Ils étaient une quarantaine de jeunes et moins jeunes, hier, à participer à une rencontre d'organisation dans le quartier Centre-Sud durant laquelle les médias ont été invités à sortir.

Caroline Touzin

Règlement de comptes mortel dans l'Est?

MARCEL LAROCHE

Comme dans la plupart des règlements de comptes, les policiers disposent de très peu d'informations pour expliquer le meurtre d'un petit revendeur de drogue tué par balles la semaine dernière dans l'est de Montréal.

Plusieurs hypothèses se retrouvent donc sur la table de travail des enquêteurs du SPVM chargés d'élucider la mort violente

de Richard Bouchard, mort samedi dans un hôpital de la métropole, quatre jours après avoir été atteint par un projectile d'arme à feu à la tête.

Personnage bien connu des services policiers, l'homme de 44 ans a été trouvé par un ami sur le trottoir, vers 2h mercredi en face du 1412, rue Cuvillier, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Croyant que Bouchard venait d'être terrassé par une crise d'épilepsie, l'ami l'a placé

dans son véhicule et l'a transporté aux urgences de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Un examen médical a révélé que Bouchard avait plutôt été blessé par un projectile d'arme à feu. Il est mort après avoir plongé dans un profond coma.

Il s'agit du 39^e homicide depuis le début de l'année à Montréal. Toute information peut être transmise en toute confidentialité à la Section des crimes majeurs du SPVM, au (514) 280-2052.



Veste Nubuc
Blazer souple
Suède et simili fourrure
Veste sport

Arte Pelle®

L'ART DE VIVRE

Venez voir les teintes d'automne. Le solde d'automne est en cours.

Jusqu'à 50 % de rabais

Modèles choisis
La plus grande et la plus belle sélection de cuir, suède et mouton

Nous payons la TPS.

CENTROPOLIS

Coin Saint-Martin et Autoroute 15, Laval (derrière le cinéma Colossus) (450) 978-3030

Tread lightly® Conduisez de façon responsable hors route. ©2004 Land Rover Canada.



« Véhicule sport/utilitaire de l'année » 2005 selon Motor Trend. Encore une caractéristique qui le distingue des autres VUS.

Où que vous cherchiez, vous ne trouverez pas de véhicule semblable. À preuve, le tout nouveau Land Rover LR3 s'élève bien au-dessus de ses concurrents dans la très sérieuse revue annuelle du magazine *Motor Trend*. Technologie Terrain Response^{MC} brevetée, toit ouvrant à l'avant, toit panoramique Alpine à l'arrière, suspension pneumatique électronique, système de navigation en option, la liste des caractéristiques exclusives au tout nouveau LR3 n'en finit plus. Et nous sommes très fiers aujourd'hui d'en ajouter une de plus : le prix tant convoité dans l'industrie du « véhicule sport/utilitaire de l'année » 2005 du magazine *Motor Trend*.



DECARIE MOTORS

8255 Bougainville
Montréal
(angle Decarie et de la Savane)
Tél: (514) 334-9910
www.decarie.com

LAND ROVER ST-LÉONARD

Division de John Scotti Auto
4305 boul. Métropolitain Est
St-Léonard
Tél: (514) 722-3344
www.landrover@johnscotti.com

LAND ROVER LAVAL

3475 boul. Le Carrefour
Laval
Tél: (450) 688-1880
Fax: (450) 688-7080
www.landroverlaval.com



ACTUALITÉS

La Senza appelle les fillettes au téléphone

LAPRESSEAFFAIRES.COM

L'Association canadienne du marketing estime que le détaillant La Senza fait une erreur en téléphonant aux fillettes âgées de 9 ans à la maison pour les inviter à des « fiestas de magasinage » à ses magasins.

« Vous n'essayez pas de faire du télémarketing à des jeunes de 9 ans, a dit John Gustavson, qui préside l'Association qui compte 800 membres. Vous vous adressez aux parents. C'est aux parents de décider. »

La Senza Girl, division de la montrealaise La Senza Corp., qui cible les fillettes âgées de 7 à 12 ans, a enrôlé quelque 50 000 clients dans son club La Senza Girl VIP.

La carte, au coût de 20 \$, donne droit à un rabais de 10 % sur les tous les achats pendant une année dans tous les magasins La Senza et un rabais de 25 % lors des « fiestas de magasinage ».

Pour promouvoir les fiestas, la compagnie appelle les personnes enregistrées au club, afin de leur faire connaître la date de la prochaine activité et les inviter à y assister.

Le journal *Financial Post* rapporte le cas d'une dame de Toronto dont la fille a été appelée par du personnel de La Senza. « Demande à ta mère si tu veux venir et elle t'amènera probablement », lui a-t-on dit. « Je trouve que c'est passablement effronté », a commenté la mère de la fillette.

Le code d'éthique de l'Association canadienne du marketing stipule que « toutes les interactions de marketing destinées aux enfants (...) requièrent le consentement exprès du parent ou tuteur de l'enfant ».

La vice-présidente du marketing de La Senza Girl, Karine Wascher, a indiqué que faire des appels aux enfants ne constituait pas une politique de la compagnie. « Je pense que c'est une mauvaise chose et nous ne faisons pas la promotion des fiestas de cette façon. Si un parent a signé une carte pour un enfant, nous demandons s'ils sont intéressés à recevoir des appels téléphoniques. Lorsqu'un appel est fait, nous demandons de parler aux parents. »

Mais une autre personne au siège social de La Senza, qui n'a pas voulu être identifiée, ne voyait rien de mal à contacter l'enfant. M^{me} Wascher a indiqué que la chaîne allait « revoir ses communications avec ses magasins ».



FAUTEUIL OPÉRATEUR
 • DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU ROUILLE
 • AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
69⁹⁹*



FAUTEUIL OPÉRATEUR
 • DISPONIBLE EN NOIR AVEC DOSSIER EN MAILLES
 • AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
 • RÉGLAGE DU BASCULEMENT À POSITION UNIQUE
 • RÉGLAGE DE LA TENSION DU BASCULEMENT
 • BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
99⁹⁹*
 Rég. 149⁹⁹

FAUTEUIL OPÉRATEUR
 • DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BLÉ
 • DOSSIER RÉGLABLE EN HAUTEUR
 • RÉGLAGE DE L'ANGLE DU DOSSIER
 • RÉGLAGE PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
 • BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
169⁹⁹*
 Rég. 189⁹⁹



FAUTEUIL EXÉCUTIF À DOSSIER HAUT
 • DISPONIBLE EN TISSUS « NATURAL » BLEU MARIN
 • AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
 • MÉCANISME MULTI-AJUSTABLE
 • RÉGLAGE DE L'ANGLE ET DE LA HAUTEUR DU DOSSIER
 • INCLINAISON MULTIPLE AVEC BLOCAGE
 • RÉGLAGE DE LA TENSION DU BASCULEMENT
 • BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
199⁹⁹*
 Rég. 249⁹⁹



POSTE INFORMATIQUE MOBILE

• DISPONIBLE EN FINI BLEU SUR PIÈTEMENT DE MÉTAL ARGENT
 • TABLETTE POUR CLAVIER AVEC PLATEAU POUR SOURIS
 • SUPPORT INCLINÉ POUR MONITEUR ET ESPACE POUR ORDINATEUR
 • DIMENSIONS : 38" L X 30" P X 31" H
39⁹⁹*
 Rég. 69⁹⁹



POSTE INFORMATIQUE DE COIN
 • DISPONIBLE EN FINI MOCHA ET ARGENT
 • TIROIR CLAVIER
 • TABLETTES
 • DIMENSIONS : 42" L X 24" P X 68" H

CAISSON MOBILE
 • TIROIR UTILITÉ
 • TIROIR FILIÈRE POUR FORMAT LÉGAL SEULEMENT
 • DIMENSIONS : 19" L X 16" P X 22" H



49⁹⁹*
 Rég. 69⁹⁹

99⁹⁹*
 Rég. 149⁹⁹



379⁹⁹*
 Rég. 419⁹⁹



POSTE INFORMATIQUE EN COIN
 • DISPONIBLE AVEC SURFACE MIEL ET CÔTÉS TAUPE
 • TIROIR-CLAVIER 27"
 • ÉTAGÈRE AVEC TABLETTE AJUSTABLE ET RANGEMENT POUR 32 CD
 • PLATE-FORME POUR ORDINATEUR
 • CAISSON VERROUILLABLE AVEC TIROIR FILIÈRE POUR CLASSEMENT DE FORMAT LETTRE OU LÉGAL
 • DIMENSIONS : 67" L X 67" P X 56" H

TABLE À DESSIN MOBILE

• DISPONIBLE EN FINI ÉRABLE SUR PIÈTEMENT DE MÉTAL TITANIUM
 • ANGLE AJUSTABLE
 • PEUT SE TRANSFORMER EN SURFACE DE TRAVAIL
 • PLATEAU À CRAYON
 • PORTE-GOBELET
 • ESPACE DE RANGEMENT
 • DIMENSIONS : 36" L X 24" P X 30,5" H
109⁹⁹*
 Rég. 129⁹⁹



CHAISE NON INCLUSE



BUREAU INFORMATIQUE
 • DISPONIBLE EN VERRRE CLAIR SUR PIÈTEMENT DE MÉTAL ARGENT AVEC DES ACCENTS CHROME ET AÇAIU
 • TIROIR CLAVIER COULISSANT LATÉRALEMENT EN FINI AÇAIU
 • DIMENSIONS : 48" L X 24" P X 30" H
189⁹⁹*
 Rég. 219⁹⁹



469⁹⁹*
 PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

LE PLUS GRAND CHOIX DE MOBILIER DE BUREAU GARANTI



18 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE

- | | |
|--|---|
| ANJOU Les Galeries D'Anjou (514) 351-1055 | QUÉBEC 1415, boul. Charest O. (418) 682-3113 |
| BELOËL 329, Duvernay (450) 464-1072 | ST-JÉRÔME 291, De Villemure (450) 438-4111 |
| BROSSARD 7503, boul. Taschereau O. (450) 656-4840 | ST-HYACINTHE 1312, rue des Cascades (450) 778-1212 |
| GATINEAU 120, boul. de L'Hôpital (819) 561-5611 | SAINT-LAURENT 3500, Côte-Vertu (514) 332-7883 |
| LAVAL 2990, boul. Le Corbusier (450) 687-8682 | SOREL-TRACY 72, rue du Roi (450) 742-2706 |
| LONGUEUIL 2255, Place Roland-Therrien (450) 468-6319 | TERREBONNE 1348, boul. Moody (450) 471-8704 |
| MONTREAL Centre-ville 499, Viger O. (514) 878-3777 | TROIS-RIVIÈRES 2450, boul. des Récollets (819) 376-2538 |
| OTTAWA 2500, Lancaster Road (613) 739-8900 | |

POUR COMMANDER
 PAR TÉLÉPHONE (514) 336-8113 EN LIGNE www.Denis.ca

LIVRAISON GRATUITE MÊME LE SAMEDI**

FINANCEMENT accord D Desjardins

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2004 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. *ASSEMBLAGE REQUIS **TERRITOIRES LIMITÉS.



SUBARU 2005

ÉVÈNEMENT SPÉCIAL. DURÉE LIMITÉE.

CLÉ D'OR
 dans la catégorie
 «Voitures Intermédiaires»
 L'Annuel de l'automobile 2005



LEGACY 2.5i BERLINE 2005

aussi disponible
VERSION TURBO 250 ch

LEGACY 2.5i BERLINE 2005
 Traction intégrale symétrique à prise constante
 • Moteur boxer 2,5 L - 168 ch • Transmission manuelle à 5 rapports
 • Climatiseur • Stéréo AM/FM/CD • ABS aux 4 roues • Jantes en alliage d'aluminium 16 po • Et plus encore...

PRIX ÉVÈNEMENT TRACTION INTÉGRALE
26 995 \$
 FINANCEMENT À L'ACHAT 2,8%



La Subaru Outback a reçu la meilleure note possible lors d'essais de collision frontale réalisés par la NHTSA (Association nationale de sécurité routière des États-Unis).



OUTBACK 2.5i FAMILIALE 2005

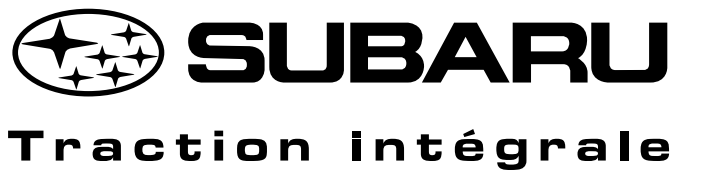
aussi disponibles
VERSIONS MOTEUR 6 CYL H6 et TURBO

OUTBACK 2.5i FAMILIALE 2005
 Traction intégrale symétrique à prise constante
 • Moteur boxer 2,5 L - 168 ch • Transmission manuelle à 5 rapports
 • Climatiseur • Stéréo AM/FM/CD • ABS aux 4 roues • Jantes en alliage d'aluminium 16 po • Et plus encore...

PRIX ÉVÈNEMENT TRACTION INTÉGRALE
31 995 \$
 FINANCEMENT À L'ACHAT 2,8%

PERSONNE NE FAIT LA TRACTION INTÉGRALE COMME SUBARU subaru.ca

- | | | | | |
|--|--|--|---|-------------------------------------|
| SUBARU SAINT-JÉRÔME
SAINT-JÉRÔME | CONCEPT AUTOMOBILES
GRANBY | SUBARU DES SOURCES
DOLLARD DES ORMEAUX | SUBARU DE LAVAL
ADM AUTOMOBILES | LACHUTE SUBARU
BROWNSBURG |
| SUBARU AUTO CENTRE
MONTRÉAL | CARREFOUR SUBARU AUTO
SAINTE-ROSE, LAVAL | SUBARU RIVE-SUD
GREENFIELD PARK | JOLIETTE SUBARU
JOLIETTE | |
| SUBARU SAINT-HYACINTHE
SAINT-HYACINTHE | SUBARU SAINTE-AGATHE
SAINTE-AGATHE DES-MONTS | JOHN SCOTTI SUBARU
SAINT-LÉONARD | SUBARU REPENTIGNY
REPENTIGNY | |



FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Quand on se compare...



fcardina@lapresse.ca
FRANÇOIS CARDINAL

Il sera bientôt plus avantageux d'acheter une voiture que de prendre le métro !

La STM a confirmé hier qu'en raison de l'inertie du gouvernement Charest, elle pressera les usagers comme des citrons dès le mois de janvier en augmentant à nouveau ses tarifs. Depuis 1996, le titre mensuel a bondi d'environ 40 %, tandis que la part des automobilistes n'a pas bougé d'un sou !

Pendant ce temps, à l'autre extrémité du pays, la société de transport de la région de Vancouver ne sait plus quoi faire des millions et des millions qui s'accumu-

Pendant qu'à Vancouver on attire les usagers à grands coups d'investissements, on les repousse vers l'auto à Montréal.

lent dans ses coffres chaque année... grâce aux automobilistes ! Son plus gros défi est de maintenir constante l'augmentation fulgurante de la clientèle.

Bref, pendant qu'à Vancouver on attire les usagers à grands coups d'investissements bien ciblés dans le réseau, on les repousse vers l'auto à Montréal en les décourageant toujours un peu plus de s'entasser dans des bus trop pleins.

Drôle de façon pour Québec de respecter sa promesse d'un développement plus durable.

Pourtant, il serait si simple d'appliquer les recommandations du rapport Bernard. Si simple de prendre le pari du transport public pour donner de l'air à la métropole. Si simple de hausser la part de financement des automobilistes. Si simple, même, de calquer le modèle de Vancouver, une région de taille presque similaire.

Monopole abusif



mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

Les producteurs de bovins du Québec sont sur le pied de guerre. Durement affectés par la fermeture de la frontière américaine au boeuf canadien, les producteurs québécois multiplient les gestes d'éclat. Ils ont raison, car l'embargo américain, qui dure maintenant depuis 18 mois, leur fait très mal. Selon les chiffres publiés par l'Union des producteurs agricoles, même en tenant compte des programmes d'aide consentis par les gouvernements depuis le début de la crise, les pertes de revenus s'élèvent au total à 241 millions de dollars.

Les demandes des producteurs québécois sont de deux ordres, d'abord une aide financière accrue et ensuite la fixation d'un prix plancher pour l'abattage des vaches de réforme, c'est-à-dire des vaches laitières qui, lorsqu'elles ont fini leur vie utile, sont abattues pour faire du steak haché.

Si l'augmentation des programmes d'aide semble plus discutable compte tenu des sommes déjà versées, soit l'équivalent de 230 000 dollars par ferme, on doit néanmoins reconnaître le caractère exceptionnel de cette crise. Si elle n'est pas résolue rapidement, il faudra compenser davantage ou accepter que plusieurs producteurs fassent faillite.

Mais là où il nous apparaît totalement inacceptable que les gouvernements ne soient pas intervenus plus tôt, c'est dans l'établissement d'un prix plancher à l'échelle nationale. C'est en effet la seule façon de faire entendre raison aux abattoirs qui, compte tenu de leur situation de quasi monopole, tant au Québec qu'ail-

Depuis 1999, année où la Colombie-Britannique a décidé de prendre le virage, la prospérité de la société de transport est sans précédent. Mais pour en arriver là, il a évidemment fallu de l'audace et de la volonté, qualités qui manquent cruellement à Québec dans ce dossier.

Il y a cinq ans, le gouvernement a créé une superstructure, la Greater Vancouver Transport Authority, communément appelé TransLink. Il s'agit d'une sorte de croisement entre l'Agence métropolitaine de Montréal, la Communauté métropolitaine de Montréal et la STM... avec de véritables pouvoirs.

Non seulement TransLink peut-elle taxer à sa guise, elle a aussi un mandat très vaste : planifier et administrer tout ce qui touche au transport dans la région, c'est-à-dire le transport en commun autant que les routes, le transport des marchandises, la réduction des émissions polluantes des véhicules, etc.

Avant cela ? Les transports étaient la responsabilité d'une kyrielle d'organisations provinciales et municipales qui avaient de la difficulté à joindre les deux bouts et qui peinaient à assurer un développement cohérent du réseau... On croirait lire sur les problèmes de Montréal !

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a également décidé de donner à TransLink les moyens de ses ambitions : portion de la taxe de vente appliquée au stationnement, portion des taxes foncières résidentielles et commerciales, portion des comptes d'électricité résidentiels et surtout, importante portion de la taxe provinciale sur les carburants.

Résultat : TransLink a adopté en février un plan sur dix ans qui lui permettra de doubler le nombre de voies rapides pour les autobus, d'augmenter du tiers le nombre d'heures de service des autobus, de construire de nouvelles routes, de nouvelles infrastructures, etc.

Et la STM ? Elle a annoncé hier qu'elle hausserait de 39 000 heures le service de ses véhicules... ce qui équivaut, grosso modo, à 20 nouveaux autobus par année !

Quand on se compare, finalement, on se déssole.

leurs au pays, profitent sans vergogne de l'embargo américain en s'enrichissant au détriment des producteurs de bovins.

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'avant la crise de la vache folle, les producteurs de bovins québécois avaient le choix de faire abattre leurs bêtes là où on leur offrait le meilleur prix. Ainsi, plus de 40 % des vaches de réforme prenaient le chemin des abattoirs américains. Une fois la frontière fermée, les producteurs se sont retrouvés piégés. L'abattoir Levinoff, qui contrôle 90 % du marché québécois, a dicté unilatéralement le prix qu'elle allait offrir pour abattre les bovins québécois.

Depuis le début de la crise, le prix offert par l'abattoir pour une vache de réforme est passé en moyenne de 58 cents à 19 cents la livre, soit une chute de 67 % des prix. Pendant que cette entreprise offrait des montants dérisoires aux producteurs, elle obtenait sensiblement le même prix pour la viande transformée.

D'abord, parce que le prix du boeuf est établi à l'échelle nord-américaine et ensuite parce que l'augmentation de l'offre de boeuf québécois dans nos supermarchés a été compensée par une diminution de 70 % de nos importations de boeuf en provenance de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Voilà ce qui explique que, selon les chiffres de l'UPA, les profits de cet abattoir ont bondi de 144 % pour la vache de réforme et de 400 % pour le bouvillon d'abattage. Cette situation n'est pas unique au Québec, car en Alberta on évalue à 281 % la hausse des profits nets enregistrés par les trois abattoirs de cette province depuis le début de l'embargo.

Il est donc urgent que l'on décrète un prix plancher à l'échelle nationale pour venir en aide aux producteurs heurtés par une crise sans précédent, mais aussi pour faire contrepoids à un monopole qui abuse de son pouvoir.

ÉOLIENNES, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE. ABANDON DU SUROÏT, LE NOUVEAU CHAREST EST ARRIVÉ...



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

Urgence-prévention

En Afrique de l'Ouest, la liste des conflits s'allonge de mois en mois



JOCELYN COULON
 jcoulon@peaceoperations.org

DAKAR — Libéria, Sierra Leone, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, la liste des États d'Afrique de l'Ouest aux prises avec des conflits s'allonge de mois en mois et transforme toute cette région en zone de fortes turbulences. On semble incapable d'arrêter la descente aux enfers et plusieurs leaders régionaux craignent un effet domino qui entraînerait d'autres États. Des groupes rebelles opèrent déjà dans l'ouest de la Guinée. Le Mali, le Burkina Faso et le Ghana redoutent les effets de la guerre civile en Côte d'Ivoire. Même le géant de la région, le Nigeria, n'est pas à l'abri d'une conflagration tant la diversité de sa population et de ses religions et les rivalités entourant ses immenses ressources pétrolières peuvent mettre le feu aux poudres.

Ici, au Sénégal, îlot de stabilité et de prospérité dans cette Afrique de l'Ouest de plus en plus meurtrie, le gouvernement doit composer avec la

Les conflits en Afrique de l'Ouest, comme la plupart des conflits sur le continent africain, ont des causes multiples et complexes.

question de la Casamance, cette partie du territoire située dans le sud et qui fut longtemps secouée par les actions d'un mouvement indépendantiste. Lentement, les fils du dialogue et de la coopération se retissent entre Dakar et la Casamance, mais tout reste fragile.

Un cocktail explosif

Les conflits en Afrique de l'Ouest, comme la plupart des conflits sur le continent africain, ont des causes multiples et complexes. Querelles de frontières, convoitises territoriales, compétition pour le pouvoir, affrontements interethniques, contrôle des ressources naturelles, rivalités régionales, affaiblissement des structures administratives et politiques, flux migratoires, etc., fragilisent des États déjà appauvris par les crises économiques, la compétition internationale et les revendications sociales grandissantes de populations de plus en plus pressées de bénéficier des acquis démocratiques des dernières années. Il s'agit là d'un cocktail explosif surtout lorsqu'il est instrumentalisé par des politiciens corrompus, des démagogues sans scrupules et des forces de sécurité constamment tentées de prendre le pouvoir au nom du rétablissement de l'ordre. Une étincelle met alors le feu aux poudres.

Ahmedou Ould-Abdallah, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest estime possible d'éviter, à l'occasion, le déclenchement de la catastrophe. Pour ce diplomate mauritanien basé à Dakar, qui consacre une bonne partie de son temps à sillonner les États de la région, la communauté internationale peut prendre des mesures concrètes en vue de prévenir les conflits. L'aide au développement en est une.

Le soutien financier et intellectuel à la reconstruction ou à la consolidation des institutions démocratiques, sociales et économiques en est une autre. Ces mesures sont utiles et permettent de créer ou recréer un tissu de liens sociaux et politiques indispensables à la vie commune d'une société. Elles restent pourtant insuffisantes, car elles s'adressent en priorité aux pouvoirs civils, à la population.

Réformer les forces de sécurité

Or, le travail de prévention des conflits risque d'être un processus incomplet s'il néglige de s'occuper de près des forces de sécurité dont on connaît le rôle clé et incontournable dans la vie politique et sociale de plusieurs États africains. Ce rôle est parfois bénéfique, mais force est de reconnaître qu'il est devenu depuis quelques années néfaste dans plusieurs pays. « Ceux qui sont à l'origine de plusieurs conflits en Afrique de l'Ouest, ce sont les forces de sécurité, dit Ould-Abdallah. La mauvaise gouvernance de ces institutions est la source de ces désordres dont les conséquences se voient jour après jour en Guinée Bissau, au Libéria et en Sierra Leone. »

Les forces armées, la police, la gendarmerie, les services de renseignements, les cours de justice et les prisons ainsi que leurs instances de légitimation et de régulation, comme le Parlement et les ministères doivent donc se prêter à de sérieuses réformes pour se transformer en institutions transparentes, respectueuses du droit et redevables devant les élus et le peuple. Cela est particulièrement nécessaire en Afrique de l'Ouest, une région du continent africain où la moitié des États est touchée de près ou de loin par les guerres. Un rapport de

l'ONU sur les moyens de combattre les problèmes sous-régionaux et transfrontaliers qui menacent la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest recommandait d'ailleurs il y a peu de « dégager un consensus sur la réforme du secteur de sécurité en tant que facteur de prévention des conflits et de consolidation de la paix. »

Le défi est vaste, mais des axes d'intervention sont déjà identifiés. Il faut, selon Ahmedou Ould-Abdallah, travailler d'urgence à la professionnalisation des forces armées, à la lutte contre la corruption au sein des forces policières et de la magistrature, et, enfin, au renforcement des mécanismes de surveillance et de contrôle du pouvoir civil sur les institutions du secteur de la sécurité.

À Dakar, depuis lundi, l'envoyé spécial de l'ONU préside un séminaire sur la réforme du secteur de la sécurité où plusieurs officiers africains se sont exprimés sur le sujet et sur les défis que représente une telle tâche. Les participants n'ont pas trouvé toutes les solutions, mais ils se sont entendus sur un constat. L'action en faveur d'une réforme du secteur de la sécurité doit être collective, car l'effondrement des institutions sécuritaires dans un pays peut avoir de graves conséquences sur ses voisins. Ould-Abdallah appelle donc à un travail de longue haleine, un travail en profondeur pour changer les cultures politiques et sociales des États africains. L'aide extérieure sera nécessaire, mais le salut viendra d'abord et avant tout des Africains eux-mêmes.

L'auteur est professeur invité au Groupe d'étude et de recherches sur la sécurité internationale du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal.

Au pays de l'or bleu



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Jean Charest, dans son discours de clôture au Congrès du Parti libéral du Québec ce week-end, a fait du développement énergétique un pôle majeur de la stratégie de croissance économique du Québec. D'une certaine façon, le premier ministre renoue ainsi avec la tradition de ses prédécesseurs René Lévesque et Robert Bourassa.

Pour le Québec, l'hydroélectricité constitue une double richesse : une ressource naturelle exceptionnelle, mais aussi un savoir-faire que cet avantage nous a permis de développer. Une société qui dispose d'une telle richesse collective doit tenter d'en profiter. C'est même son devoir. Et à l'inverse, le fait que le Québec manque d'électricité et soit forcé d'en importer cette année est plus qu'un non sens, c'est une honte nationale.

Mais bien de l'eau a coulé sous les barrages depuis le temps des grands rêves de la Manicouagan et de la Baie-James. Ces projets avaient imposé d'énormes défis au Québec, en raison de leur gigantisme, de l'incertitude des prix, de l'endettement. Jean Charest devra maintenant affronter des obstacles d'une tout autre nature, où l'ennemi sera intérieur : un débat environnemental sur ce qui est acceptable dans un contexte de développement durable, et l'existence de tabous qui paralysent Hydro-Québec, victime de la sacralisation que l'on a réservée aux fleurons de la Révolution tranquille.

Les milieux environnementaux n'accepteront pas que le premier ministre associe la construction de barrages au développement durable. Il est vrai que ce concept, améliorer le mieux-être des générations présentes sans compromettre les générations futures, est assez flou pour avoir permis de multiples interprétations. Pour les écologistes, il faut limiter au maximum les interventions qui affectent l'environnement, et repenser la culture de la croissance et de la consommation, une sorte de simplicité volontaire collective à mille lieues de la logique des mégaprojets de M. Charest.

Mais le premier ministre, en abandonnant le Suroît, en investissant dans les économies d'énergie, en ouvrant la porte aux éoliennes, en misant sur le développement hydroélectrique, exprime une autre vision du développement durable, parfaitement légitime, celle de favoriser la croissance tout en minimisant ses séquelles. Il est vrai que la construction de barrages comporte des impacts environnementaux négatifs. Mais il est également vrai, si on cesse de se regarder le nombril, que cette énergie, renouvelable, aux effets environnementaux quand même limités, est infiniment plus propre que celle qu'elle remplacera, produite à partir de gaz et surtout de charbon. Le choix de l'hydroélectricité comporte des avantages environnementaux considérables.

L'opposition viendra aussi de tous ceux qui n'accepteront pas l'idée de produire davantage d'électricité pour l'exporter et faire des profits. Les exportations, auxquelles on applaudit dans presque toutes nos activités économiques, deviennent louches lorsqu'il s'agit d'électricité. Pourquoi ? C'est un peu mystérieux. À cause du caractère sacré de l'eau, pour certains. Au nom d'une vision autarcique voulant que cette électricité nous soit réservée. Au nom aussi d'une vision du développement selon laquelle exporter de l'énergie, c'est exporter nos jobs, qui a mené à une stratégie coûteuse de rabais heureusement devenue impossible.

Cela étant dit, il faut remettre le débat en perspective. Le développement hydroélectrique, même accéléré, ne transformera pas le Québec en Arabie Saoudite, ni même en Alberta. Les exportations sont intéressantes en autant que nous disposions d'électricité moins chère que celle que nos voisins fabriquent avec du gaz ou du charbon. Notre potentiel d'électricité à coût modéré est limité et ne permet donc pas d'espérer un pactole.

Plus encore, pour que ce potentiel puisse être utilisé, il faudra faire des choix. D'abord, activer le projet de Grande-Baleine, actuellement sur la glace en raison des réticences des Cris. Ensuite, dégager des surplus grâce à l'efficacité énergétique, en partant du principe qu'il est plus rentable d'exporter de l'électricité que de la gaspiller.

Il faudra aussi permettre une augmentation des tarifs qui porteront le prix de l'électricité à un niveau raisonnable, pour encourager les économies d'énergie, impossible tant que les consommateurs profitent de rabais, pour payer les sources d'énergie plus coûteuses, comme les éoliennes, et pour financer une partie des projets. Cela suscitera d'énormes résistances. Mais rappelons-nous qu'en Alberta, paradis canadien de l'or noir, il n'y a pas de rabais sur l'essence. Car les rabais aux consommateurs constituent une bien mauvaise façon d'utiliser une richesse collective.

Pour faire accepter ce virage, il faudra redonner une légitimité aux profits d'Hydro-Québec, pour qu'il soit clair que les succès financiers de la société d'État contribuent à cette richesse collective. Pour y parvenir, il serait souhaitable que les fruits d'une stratégie de développement de l'hydroélectricité ne se retrouvent pas dans le fonds consolidé de la province et qu'ils soient plutôt versés à une caisse à part, comme le Heritage Fund albertain, identifiable, motivant, et dont l'utilisation est consensuelle.

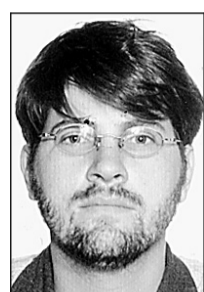
COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

La dérive ukrainienne

Dans l'indifférence générale, le pays s'engouffre dans l'autoritarisme et l'isolement

YANN BREAUULT



ses de Sciences Po, 2003).

Dur lendemain de veille pour beaucoup d'Ukrainiens, qui se retrouvent maintenant avec un président n'ayant qu'une bien mince légitimité auprès des chancelleries occidentales. Au terme d'une campagne électorale où les entraves aux règles démocratiques furent nombreuses, la commission électorale centrale annonçait hier des résultats qui en ont laissé plus d'un incrédule. Après avoir dépouillé plus de 99 % des urnes de ce deuxième tour des élections présidentielles, la commission affirmait que le premier ministre Viktor Ianoukovitch devançait son adversaire Viktor Iouchtchenko par un peu plus de 3 % des voix : un chiffre qui ne correspond aucunement aux résultats des sondages à la sortie des urnes. En effet, ceux-ci prévoyaient plutôt une victoire du candidat de l'opposition par 11 % des voix.

Répondant à un appel général à la résistance pacifique contre ce qui ressemble fort à une véritable falsification des résultats, quelque 150 000 manifestants pro-Iouchtchenko ont déjà pris d'assaut les rues de Kiev. De façon encore plus inquiétante, deux conseils régionaux dans l'ouest du pays ont voté hier des résolutions déclarant qu'ils ne reconnaissent pas la victoire de Ianoukovitch, mais plutôt celle de Iouchtchenko. Le conseil municipal de Kiev a quant à lui exprimé son manque total de confiance à l'endroit de la commission électorale. La suite de chose laisse craindre le pire. C'est non seulement la stabilité sociale du pays qui est menacée, mais l'avenir même de la jeune et fragile démocratie ukrainienne.

Le stéréotype véhiculé dans la presse veut que la « défaite » de Iouchtchenko soit avant tout celle des partisans d'un rapprochement de l'Ukraine vers l'Europe et

Le grand perdant de la situation actuelle pourrait bien être le président russe Vladimir Poutine, qui a été le premier grand chef d'État à féliciter Ianoukovitch pour « sa victoire convaincante ».

d'une intégration au sein de l'OTAN. D'aucuns affirment que l'issue du scrutin a été programmée avec le soutien du président russe Vladimir Poutine, qui avait d'ailleurs mis tout son poids en faveur du premier ministre Ianoukovitch pendant la campagne. Les promesses à l'effet que ce dernier accélérerait l'intégration économique avec la Russie et redonnerait au russe un statut de langue officielle expliqueraient l'appui de Poutine. À ce chapitre, tant pour des raisons économiques qu'historiques, les commentateurs rappellent constamment l'existence d'une dangereuse fracture sociale qui divise le nord-ouest du pays, plus intéressé par l'option euro-atlantique, des régions du sud-est, davantage tournées vers la Russie.

Une réalité complexe

S'il y a dans cette lecture des choses une part de vérité, la réalité demeure plus com-



PHOTO ANATOLY MEZYK, AP©

Répondant à un appel général à la résistance pacifique contre ce qui ressemble fort à une véritable falsification des résultats, quelque 150 000 manifestants pro-Viktor Iouchtchenko (à droite) ont déjà pris d'assaut les rues de Kiev.

plexe. D'une façon qui rappelle l'époque de Eltsine en Russie, l'Ukraine demeure avant toute chose un pays dominé par une poignée d'hommes ayant profité de la décomposition des infrastructures soviétiques pour accumuler des richesses colossales et d'importants leviers d'influence dans l'administration publique.

Certes, le leader d'opposition Iouchtchenko — ancien président de la banque centrale, nommé premier ministre en 1999, puis déchu de son poste pour avoir entrepris une série de réformes jugées trop libérales — jouit d'une forte popularité auprès de ceux qui rêvent d'un rapprochement vers les pays occidentaux. Il est cependant naïf de croire qu'il existe une opposition binaire entre les « clans oligarchiques corrompus » réunis derrière la candidature de Ianoukovitch et les « forces d'opposition démocratique » que dirige Iouchtchenko. En Ukraine, c'est l'ensemble des structures du pouvoir qui fonctionnent selon des réseaux de clients régionaux. Aussi intègre puisse-t-il être, le candidat d'opposition qui conteste avec raison le résultat du scrutin n'est pas en mesure de se soustraire à cette réalité.

La lutte qui se déroule actuellement en Ukraine n'est donc pas tant idéologique que politique. Pendant ses dix années au pouvoir, le président sortant, Léonide Kouchma, a réussi à se maintenir au-dessus de la mêlée en opposant les clans régionaux et leur formation politique respective les uns aux autres. À cette fin, il a jonglé avec différents discours selon les besoins de l'heure. Pendant qu'il multipliait les appels en faveur d'un retour vers l'Europe, il autorisait secrètement la vente de systèmes de détection radar à l'Irak de Saddam Hussein, en violation de l'embargo imposé par les Nations unies.

Ironiquement, quelques années plus tard, il consentira à envoyer un contingent de 1600 soldats en Irak, histoire de rétablir les ponts avec Washington... C'est ce comportement erratique qui a donné lieu à ce qu'on appelle dans les milieux diplomatiques « la fatigue de l'Ukraine ». Au cours de son deuxième mandat, Kouchma a ainsi grillé les chances de son pays de s'intégrer à l'Ouest et permis à la Russie d'y faire d'importantes avancées économiques et stratégiques.

Luttes pour le pouvoir

Aujourd'hui, dans le vacuum laissé par son départ, les luttes pour le pouvoir apparaissent trop intenses pour être contenues

dans les frontières de l'ère démocratique. On peut certes faire porter le gros du blâme sur les clans régionaux du centre et de l'est qui s'accrochent actuellement au pouvoir, mais le drame concerne l'État ukrainien dans son ensemble. En débordant du fragile cadre légal et démocratique, les luttes intestines affaiblissent dangereusement la position internationale du pays.

Le plus triste dans cette histoire est que la dérive en cours semble se faire de connivence avec les grandes puissances. Ayant déjà suffisamment de difficultés avec l'intégration de ses dix nouveaux membres, depuis son élargissement à l'est en mai dernier, l'Union européenne réagit à ces développements avec une fausse indignation. Elle a aujourd'hui menacé l'Ukraine de sanctions économiques, mais dans les faits, elle n'est probablement pas fâchée d'avoir un prétexte convaincant pour repousser aux calendes grecques les discussions sur l'adhésion future de l'Ukraine.

Quant à eux, les Américains peuvent bien dénoncer le manque de transparence du processus électoral, ils seront les premiers à s'accommoder d'un régime autoritaire allié de plus. Tout comme le dictateur de l'Ouzbékistan, Islam Karimov, qui a fait taire les critiques de Washington en accueillant sur son territoire une base militaire américaine, Ianoukovitch n'aura qu'à tenir parole et à prolonger le séjour en Irak de ses soldats pour acheter le silence de la plus vieille démocratie au monde.

Enfin, le grand perdant dans tout cela, même s'il ne le réalise pas encore, c'est peut-être bien le président Poutine, qui a été le premier grand chef d'État à féliciter Ianoukovitch pour « sa victoire convaincante ». Certes, le Kremlin juge qu'il lui sera plus facile de faire avancer ses intérêts dans un État politiquement isolé et économiquement affaibli.

En revanche, cette stratégie pourrait bien, à moyen terme, se retourner contre la Russie. Non seulement son intervention en faveur de Ianoukovitch ternit-elle son image internationale, faisant clairement voir le peu de considération qu'il éprouve pour la démocratie, mais cette attitude impérialiste envers l'Ukraine pourrait bien miner les fondements du rapprochement en cours entre les deux pays. Advenant que Poutine tente de monnayer trop cher son soutien à Ianoukovitch, celui-ci n'hésitera probablement pas à revoir à la baisse ses dispositions favorables envers Moscou. La perspective d'un tel scénario laisse présager le pire pour la population, dont les conditions de vie comptent déjà parmi les pires d'Europe.

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

STM : une affaire de société

Pendant que notre gouvernement ne semble pas comprendre l'enjeu du transport en commun et de l'importance du financement de la Société de transport de Montréal, on peut se poser la question suivante : à qui doit revenir le fardeau du financement de cette société ? Pour tenter de répondre à cette question, j'en poserais une autre : à qui revient le fardeau du financement d'une route, d'un pont, d'un rang ? L'aménagement de ces structures est pour moi essentiel à la population de toute la province voire du pays. Comment voyageraient les produits de la ferme et des usines vers les consommateurs si ce n'étaient de ces routes. Je dois payer pour chacune des routes du Québec, même pour celle que je n'utilise jamais. Le transport en commun des villes sert à tous les habitants d'une société. On n'a qu'à penser à tous les services qu'offre une ville à l'ensemble de la population pour comprendre qu'on ne peut demander qu'aux usagers du transport en commun de contribuer à son fi-

nancement. Universités, hôpitaux, services gouvernementaux, événements culturels, affaires et j'en passe sont des services regroupés dans les villes, dont toute la population bénéficie. Le transport en commun c'est une affaire de société.

François Vadnais

Une nouvelle décourageante

C'est évident que la nouvelle hausse des tarifs de la STM ne réjouit personne. En fait, c'est plutôt décourageant de sortir plus d'argent de nos poches pour des services qui diminuent. À ce rythme, nous débourserez près de 750 \$, en 2005 (carte tarif adulte), pour le transport en commun dont la fréquence du service diminue dans beaucoup de secteurs de la ville. Ce qui est le plus inquiétant, c'est de se demander quand arrêtera cette hausse non justifiée de tarifs ? Je crois qu'en déboursant plus, les

utilisateurs auront le droit d'exiger un meilleur service et un petit sourire des chauffeurs de bus ! Reste à voir comment les citoyens de Montréal réagiront face à ce beau cadeau...

Émilie Simard

Mauvaise augmentation

Pourquoi ne pas augmenter le coût des plaques d'immatriculation des véhicules automobiles au lieu de taxer les usagers du transport en commun ? Le transport en commun doit être financé par la collectivité, et non seulement par ses usagers ! Augmenter les titres de transport de 3,3 %, ou bien augmenter le coût de l'immatriculation de 1 %... Qu'est-ce qui rapporterait le plus ? Sans pouvoir le prouver, j'ai ma petite idée...

Jean-François Ouimet

MONDE

Crise en Ukraine

La révolution orange en marche

AGNÈS GRUDA

Des dizaines de milliers d'Ukrainiens ont marché vers le palais présidentiel, hier à Kiev, pour manifester leur appui au candidat de l'opposition, Viktor Iouchtchenko, perdant officiel de la présidentielle de dimanche.

La neige tombait lourdement sur la foule qui protestait contre les graves irrégularités relevées par les observateurs internationaux. Les manifestants brandissaient des drapeaux orange, couleur de l'opposition. « La révolution orange est en marche », s'est exclamé un jeune protestataire. « Iouchtchenko président », criait la foule, entourée par un contingent des forces spéciales ukrainiennes.

« Il y a un nombre incroyable de manifestants, ce sont des gens de tout âge, la foule est très pacifique », raconte Peter Goldring, député conservateur d'Edmonton-Est, qui a suivi le scrutin comme observateur et que *La Presse* a joint hier à Kiev.

Selon M. Goldring, la tension était à son comble hier soir. « La situation est fragile, ça pourrait mal tourner. Il y a des autobus militaires autour de la ville », constatait-il.

Pour M. Goldring, comme pour d'autres observateurs, la crise ukrainienne ne met en jeu ni plus ni moins que l'avenir de la démocratie dans la région. « Avec la Géorgie, l'Ukraine est la dernière république post-soviétique où il y ait encore des élections contestées », note le politologue et expert de l'Ukraine Dominique Arel, de l'Université d'Ottawa. Une victoire du candidat du pouvoir, Viktor Ianoukovitch, signifierait probablement la fin de la jeune démocratie ukrainienne, déjà passablement ébréchée depuis 10 ans.

Exception faite du président russe Vladimir Poutine, le monde a pris très au sérieux les allégations de fraudes massives qui ont entouré le scrutin. « Je suis préoccupé par les rapports d'observateurs canadiens et d'autres nationalités qui ont signalé de graves irrégularités, dont des méthodes de vote illégales, des actes de violence et des manœuvres d'intimidation contre des électeurs », affirme le ministre canadien des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, dans un communiqué diffusé hier. Il réclame la tenue d'une enquête immédiate sur l'élection.

La Maison-Blanche accorde aussi de la crédibilité aux allégations de fraude et somme Kiev de « prendre des mesures pour répondre aux inquiétudes, pour restaurer la confiance pu-

blique et la légitimité du processus électoral ».

Même son de cloche en Europe, qui demande à Kiev d'annoncer « les véritables résultats du scrutin ».

Seul contre tous, Vladimir Poutine a protesté contre les critiques et jugé que les réserves sur les résultats électoraux de dimanche sont « inadmissibles ».

Pendant la campagne électorale, le président Poutine s'est rendu en Ukraine, demandant aux électeurs de voter pour son poulain, Viktor Ianoukovitch, qui prône un rapprochement avec Moscou et veut donner au russe le statut de langue officielle en Ukraine.

Pour le soviétologue Jacques Lévesque, de l'UQAM, c'est un engagement sans précédent dans une campagne électorale d'une ancienne république soviétique depuis la chute de l'URSS.

Poutine, qui s'était empressé de féliciter Ianoukovitch lundi, a retiré ses félicitations hier, les jugeant prématurées.

Donné gagnant par les sondages effectués à la sortie des bureaux de scrutin, dimanche, le leader de l'opposition Viktor Iouchtchenko, qui favorise un rapprochement avec l'Europe et la lutte contre la corruption, a officiellement récolté 46,7 % des voix, contre 49,4 pour son adversaire.

Convaincu d'avoir remporté l'élection, Iouchtchenko a convoqué hier une séance parlementaire afin de réclamer un vote de non-confiance à l'égard de la Commission électorale responsable de la compilation des bulletins. Mais les députés du pouvoir ont boycotté la réunion.

Iouchtchenko a profité de la séance pour se proclamer président de l'Ukraine. Il s'est ensuite adressé à la foule et a appelé les manifestants à marcher sur la présidence. Pendant ce temps, des mineurs de la région du Dombass, alignée sur Moscou, appelaient leurs compatriotes à « marcher sur Kiev » pour défendre le candidat du pouvoir.

Situation volatile

La situation était explosive, mais la crainte d'une intervention armée semblait se dissiper en soirée, lorsque le président sortant, Léonid Kouchma, dans un discours lu à la télévision, a déclaré que le pouvoir ne deviendrait pas « l'instigateur » d'un recours à la force et a souhaité que la crise se dénoue par la négociation. Viktor Iouchtchenko s'est montré ouvert à entreprendre des négociations dès aujourd'hui. Et les



PHOTO VASILY FEDOSENKO, REUTERS

Le candidat de l'opposition à la présidence de l'Ukraine, Viktor Iouchtchenko, fait le signe de la victoire en se dirigeant vers le parlement à Kiev.

La fronde des villes ukrainiennes



manifestants se sont peu à peu dissipés au cours de la nuit.

Au Canada, qui compte une importante communauté ukrainienne, la crise de Kiev est suivie avec beaucoup d'attention. « C'est un moment historique, le peuple ukrainien a enfin trouvé la volonté

de demander la démocratie », note Thor Kutash, président de la section québécoise du Congrès ukrainien du Canada.

« Nous nous sommes rapprochés de la Russie pendant 300 ans, ça suffit ! » résume-t-il. Avec AFP, AP, la BBC

Le modèle géorgien

AGNÈS GRUDA

À mesure que la journée avançait, hier, de petites brèches sont apparues dans le régime qui tente de se maintenir au pouvoir en Ukraine. Deux grandes villes, Lvov et Kiev, ont reconnu la légitimité du candidat de l'opposition. Une partie du personnel de l'ambassade d'Ukraine aux États-Unis a pris position en faveur de ce candidat. Et deux membres de la controversée Commission électorale ont appelé leurs collègues à ne pas valider les résultats électoraux.

Les partisans de Viktor Iouchtchenko, le banquier de 50 ans ardent pourfendeur de la corruption, réussiront-ils à faire basculer le régime en douceur et sans bain de sang ? C'est ce qui s'est passé il y a un an en Géorgie où, à la suite d'élections contestées, un jeune candidat pro-occidental, Mikhaïl Saakachvili, a réussi à faire tomber le vieux régime d'Édouard Chevamadzé. Ses partisans avaient pris la présidence « armés » de fleurs — c'est ce qu'on a appelé la « révolution des roses ».

Ce scénario n'est pas si éloigné de ce qui se passe aujourd'hui à Kiev. Comme la Géorgie, l'Ukraine hésite entre l'Occident et le giron russe. Comme en Géorgie, les manifestants se sont inspirés de l'exemple du mouvement Otpor, qui avait réussi à chasser du pouvoir le président yougoslave Slobodan Milosevic.

Aidés par la fondation du millionnaire américain George Soros, des organisateurs du mouvement de protestation géorgien ont suivi un entraînement avec d'anciens militants yougoslaves. Quelques opposants ukrainiens ont été à la même école.

Mais les comparaisons s'arrêtent là. Car, ainsi que le note le politologue Jacques Lévesque, si Moscou a lâché la petite république du Caucase, il ne laissera pas échapper facilement l'Ukraine, sa voisine de 50 millions d'habitants, dont une forte proportion de Russes.

Au cours de la campagne électorale, les Russes se sont commis comme ils ne l'ont fait dans aucune autre république de leur ex-empire. Et puis, l'Ukraine est très divisée : pro-Europe à l'Ouest, pro-Russe à l'Est, ce qui rend la situation plus explosive.

Quelle sera donc l'issue de la crise ? « Tout dépend de la détermination des manifestants et de celle de Poutine », répond Jacques Lévesque. Tout dépend aussi de la réaction de Washington : si les États-Unis mettent beaucoup de pression sur Moscou pour « laisser aller » l'Ukraine, il est possible que la Russie cède, préférant éviter la confrontation.

Appui international aux élections prévues en Irak

Kofi Annan souligne qu'une réconciliation nationale devrait prélever au scrutin de janvier

JOONEED KHAN

Les 20 pays réunis à Charm el-Cheikh, en Égypte, ont apporté hier leur soutien aux élections prévues en janvier en Irak, mais le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a insisté sur le fait qu'une réconciliation nationale devait précéder le scrutin.

Annan a aussi lancé une critique voilée au gouvernement irakien qui a donné le feu vert à l'armée américaine pour des opérations militaires contre les villes sunnites rebelles.

« Les autorités irakiennes ont le droit, elles ont le devoir, de maintenir l'ordre sur tout le territoire. Mais elles doivent en même temps prendre garde aux conséquences plus larges de leurs interventions sur le processus de transition », a-t-il averti.

Le secrétaire général de la Ligue arabe Amr Moussa a appelé à un cessez-le-feu en Irak et à la tenue d'une conférence de réconciliation nationale

avant les élections dans ce pays.

Au même moment, une force de 5000 soldats américains, britanniques et irakiens lançait une offensive d'envieure contre des bastions de la résistance au sud de Bagdad.

À Bagdad, deux Britanniques ont été arrêtés et remis à leur ambassade après un échange de tirs mortel avec des gardes du corps du ministère de l'Intérieur.

Dans le Nord, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge attendent toujours de pouvoir entrer dans Fallouja, près de deux semaines après l'assaut américain contre la ville.

Un membre de la Garde nationale irakienne affecté à la surveillance d'un bureau électoral a été assassiné à Kirkuk, et un riche entrepreneur turcoman qui travaillait avec les forces américaines a été enlevé.

Cinq personnes ont été tuées, dont trois enfants, par la chute d'obus de mortier sur une habitation à proximité

d'une position américaine dans le centre de Samarra.

Trois employés d'une compagnie publique de matériel électrique ont été tués et quatre autres blessés à Baaqouba lors d'un hold-up où 400 000 dollars ont été volés.

« Il n'y aura pas de report des élections qui se tiendront en janvier à la date prévue, quelle que soit la situation », a déclaré le ministre irakien des Affaires étrangères Hoshyar Zebari après la conférence de Charm el-Cheikh.

Des voix, notamment parmi les pays arabes, en majorité sunnites, se sont cependant élevées pour soutenir que la date des élections « ne doit pas être sacrée ».

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Kamal Kharazi, a adopté un langage conciliant envers son voisin irakien, mais n'a pas ménagé les États-Unis.

« Il revient aux Irakiens de choisir

leur système politique. Le reste est une question de bon voisinage » et l'Iran « coopérera avec un gouvernement représentatif », a-t-il déclaré. Mais « tant que les Américains et les forces de la coalition sont en Irak, il y a une excuse pour ceux qui résistent et opèrent » dans ce pays, a-t-il affirmé.

Pour Kofi Annan, il faut une réconciliation nationale avant les élections. « La date des élections se rapproche et nous devons tout entreprendre pour inciter les divers groupes irakiens à participer à la réconciliation nationale fondée sur le dialogue et la volonté de s'entendre, et apporter une réponse aux préoccupations et des griefs légitimes », a-t-il dit.

La France a obtenu que la conférence « encourage » le gouvernement irakien à réunir les forces politiques du pays avant les élections afin de favoriser une plus large participation.

Les partis et mouvements sunnites

en Irak ont appelé au boycottage du scrutin qui ne fera, selon eux, que perpétuer l'occupation du pays.

La télévision satellitaire Al-Jazira, du Qatar, a exprimé entre-temps sa « profonde inquiétude » après avoir été qualifiée de « chaîne du terrorisme » par le ministre irakien de la Défense Hazem Chaalane, et estimé que ces accusations représentent une « incitation contre ses employés ».

Dans un entretien publié par le quotidien saoudien *Asharq Al-Awsat*, Chaalane a en outre soutenu que l'Irakien Omar Hadid, « un terroriste ayant des liens avec Al-Qaeda » est « le frère » du directeur du bureau d'Al-Jazira en Irak, Hamed Hadid. Al-Jazira a démenti et indiqué que « le directeur de son bureau à Bagdad affirme n'avoir aucun lien de parenté avec le prétendu Omar Hadid ».

Avec AFP, AP, Reuters, BBC, Al-Jazira, The Guardian, WP



Nos plus petits prix sont sur www.airfrance.ca

Tarif soumis à certaines conditions. Taxes en sus. Détails sur www.airfrance.ca

AIR FRANCE

Le chef d'antenne de CBS Dan Rather jette l'éponge



ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON – Quelques semaines après avoir été sur la sellette à cause d'un faux scoop sur le passé militaire de George W. Bush, le présentateur-vedette du réseau CBS, Dan Rather, a annoncé hier qu'il est prêt à jeter l'éponge.

Rather prendra sa retraite comme chef d'antenne le 9 mars prochain, 24 ans jour pour jour après avoir remplacé le célèbre Walter Cronkite à ce poste. Il demeurera cependant employé du réseau CBS, pour lequel il compte faire du journalisme d'enquête à temps plein.

« J'ai été chanceux et honoré d'avoir eu, au fil de ces années, ce qui est pour moi le meilleur emploi au monde », a indiqué le présentateur de 73 ans dans un communiqué. Il a omis de faire référence à la récente controverse soulevée au sujet du président américain.

« J'ai toujours dit que je saurais quand le temps viendrait de me retirer de la chaise du présentateur. L'été dernier, CBS et moi avons commencé à discuter de l'affaire de façon sérieuse et nous avons décidé que la fin de la saison électorale serait un moment approprié », s'est contenté d'affirmer Rather.

Le président de CBS, Leslie

Moonves, a fait l'éloge de son employé. Il a rappelé qu'aucun autre présentateur de nouvelles n'a été en ondes aussi longtemps dans l'histoire américaine.

« Il a été un témoin des événements les plus importants pendant plus de 40 ans et a joué un rôle crucial pour mettre le public américain au courant de ces événements et de leur signification plus large », a-t-il déclaré.

Visage aussi familier aux États-Unis en matière d'information que celui de Bernard Derome peut l'être au Québec, Rather jouissait lui aussi d'une excellente crédibilité. Il a toutefois perdu des plumes en septembre dernier à la suite d'un reportage diffusé à l'émission d'affaires publiques *60 Minutes*.

Rather y alléguait avoir mis au jour des documents prouvant que l'actuel président Bush avait eu droit à un traitement de faveur, à la fin des années 60, pour éviter d'aller se battre au Vietnam.

Or, ces documents étaient faux. Rather a dû reconnaître son erreur alors que la campagne électorale battait son plein. Il a présenté ses excuses en son nom et au nom de sa station. « Je veux dire personnellement et directement que je suis désolé », a-t-il dit le 20 septembre dernier.

Depuis, le présentateur était devenu la tête de Turc de nombreux conservateurs qui l'accusaient d'être à la solde des démocrates. Hier, le réseau CBS affirmait officiellement que le départ de son présentateur-vedette

n'avait rien à voir avec cette récente polémique. En revanche, une enquête est en cours et d'aucuns soupçonnent Rather d'avoir tiré sa révérence pour éviter d'être humilié une fois de plus.

Flirt avec la controverse

Ce vétéran du journalisme en a pourtant vu d'autres. Sa carrière a été ponctuée de controverses. On se rappellera qu'il avait pleuré en ondes peu après les attaques du 11 septembre 2001, à l'émission de fin de soirée de David Letterman. Il avait alors dit être prêt à obéir à son président.

Les Américains n'oublieront pas non plus de sitôt le soir où, en 1987, Rather a quitté son plateau parce que la prolongation d'un match de tennis allait le forcer à commencer son bulletin d'information en retard.

À l'époque du Watergate, il s'était retrouvé sous les projecteurs à la fois pour son solide travail et pour avoir irrité le président Richard Nixon lors d'une conférence de presse. Plusieurs années plus tard, c'est Bush père qu'il avait fait sortir de ses gonds lors d'une entrevue télévisée.

Le successeur de Rather n'est pas encore connu, mais ce qui semble certain, c'est que les informations télévisées en soirée aux États-Unis subiront une cure de jouvence. Tom Brokaw, présentateur-vedette du réseau NBC ayant aussi des dizaines d'années d'expérience derrière la cravate, a déjà annoncé qu'il prendra sa retraite au début du mois de décembre.

Caracas demande à Washington d'extrader des « terroristes »

D'APRÈS AFP

CARACAS – Le ministre de l'Intérieur Jesse Chacon a demandé, hier à Caracas, au gouvernement des États-Unis d'extrader plusieurs Vénézuéliens vivant à Miami et accusés de terrorisme dans leur pays.

« Si le gouvernement des États-Unis croit que le terrorisme doit être combattu, qu'il commence par extrader des personnes accusées par la justice vénézuélienne d'avoir organisé des attentats contre le consulat d'Espagne ou l'ambassade de Colombie », a déclaré le ministre en conférence de presse.

En janvier, le Venezuela avait demandé aux États-Unis « la détention préventive avant extradition » de deux lieutenants de la Garde nationale à la retraite, accusés d'avoir posé des explosifs dans les locaux diplomatiques de l'Espagne et de la Colombie en 2003.

La demande concernait José Antonio Colina Pulido et German Rodolfo Varela, selon un communiqué de l'ambassade du Venezuela à Washington. Colina et Varela faisaient partie d'un groupe de militaires, qui au nom de ce qu'ils appelaient « la désobéissance légitime » contre le gouvernement du président Hugo Chavez, exigeaient sa démission.

La demande de Caracas intervient dans la foulée de l'assassinat du procureur Danilo Anderson, déchiqueté jeudi soir dans l'explosion de son véhicule dans la capitale vénézuélienne. Anderson venait d'entreprendre la convocation de 400 dirigeants et mi-

litants de l'opposition de droite soupçonnés d'avoir fomenté le coup d'État d'avril 2002. Ces 400 avaient signé un décret soutenant Pedro Carmona Estanga, autoproclamé président durant le putsch de 24 heures. Carmona s'est depuis réfugié aux États-Unis.

Hugo Chavez a achevé hier une visite en Espagne en provoquant un affrontement entre gauche et droite espagnoles au sujet du soutien apporté à l'éphémère coup d'État de 2002 par le gouvernement conservateur de José María Aznar.

Le ministre socialiste espagnol des Affaires étrangères, Miguel Angel Moratinos, a ravivé la plaie en déclarant lundi soir à la télévision : « Sous l'ancien gouvernement, fait inédit dans la diplomatie espagnole, l'ambassadeur (d'Espagne au Venezuela) a reçu des instructions pour soutenir le coup d'État. »

Le président Chavez lui a emboîté le pas, affirmant hier après une visite au Sénat que le soutien du gouvernement Aznar à ce coup d'État ne faisait « aucun doute » et avait constitué « une erreur gravissime ».

Le chef de l'opposition conservatrice espagnole, Mariano Rajoy, a vivement réagi à « cet incident diplomatique créé par une personnalité étrangère ».

Chavez avait qualifié lundi de « page tournée » ses relations très tendues avec l'ancien gouvernement Aznar (1996-2004). Il avait estimé que le retour des socialistes au pouvoir à Madrid avait libéré ce pays des « ordres de Washington ».

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Enquête électorale

Les soupçons d'irrégularités pesant sur la présidentielle du 2 novembre vont faire l'objet d'une enquête d'un organisme de contrôle, le Government Accountability Office (GAO), ont annoncé hier des parlementaires qui en avaient fait la demande. « Dans le cadre de cette enquête, nous fournirons copie d'informations portant sur des incidents parvenues à nos bureaux, dont plus de 57 000 reçues par la commission judiciaire de la Chambre des représentants », ajoutent John Conyers, Jerrold Nadler, Robert Wexler, Robert Scott et Rush Holt. « Le GAO va examiner la sécurité et l'exactitude des technologies de vote, la distribution des machines de vote et le dépouillement » de certains votes, comptés après le scrutin du 2 novembre, ont annoncé dans un texte commun les cinq élus démocrates. d'après AFP

PALESTINE

La voie d'Arafat

Le chef de l'OLP Mahmoud Abbas s'est engagé hier à suivre la voie tracée par Yasser Arafat après avoir été désigné par le Comité central du Fatah comme son candidat pour lui succéder à la tête de l'Autorité palestinienne. En séance extraordinaire du Conseil législatif palestinien (CLP, Parlement), Abbas a déclaré : « Nous promettons de poursuivre sur la voie que vous (Arafat) avez tracée pour réaliser votre rêve et les justes objectifs et aspirations auxquels vous avez consacré votre vie : l'établissement d'un État palestinien indépendant avec Jérusalem comme capitale. » « Nous vous promettons que nos coeurs ne connaîtront pas de repos tant que le droit de retour de notre peuple ne sera pas réalisé et tant que la tragédie des réfugiés n'aura pas pris fin », a ajouté Abbas. d'après AFP

HAÏTI

Dossiers de la drogue

Il est temps que les États-Unis sortent leurs dossiers sur les affaires de drogue en Haïti, estime l'ambassadeur de France en Haïti, Thierry Burkard, pour qui tout dialogue avec le président déchu Jean-Bertrand Aristide est exclu. Depuis l'expulsion d'Aristide en février, les États-Unis multiplient les enquêtes sur des trafics de drogue présumés impliquant d'ex-hauts fonctionnaires. Cinq sont détenus en Floride dans l'attente d'inculpations ou de jugements. Les responsables américains refusent de dire si Aristide pourrait être concerné par les enquêtes, comme l'a suggéré un journal de Miami. Le diplomate a estimé que les narcotrafiants avaient intérêt à « voir la violence se maintenir dans le pays parce qu'ils ont besoin d'un État de non-droit pour mener leur trafic ». d'après AFP



SILVERTHORNE AUSTRALIE
MÉDAILLE D'OR
Sélections Mondiales de Montréal 2004
MÉDAILLES D'ARGENT
Sélections Mondiales de Montréal 2004
Concours Mondial de Bruxelles 2001 et 2004



LES CIGALES FRANCE
MÉDAILLE D'ARGENT
Sélections Mondiales de Montréal 2004



CABALLERO COSECHA RESERVADA CHILI
MÉDAILLE D'ARGENT
Concours Mondial de Bruxelles 2001



CHABROL VIGNERONS DE PÈRE EN FILS FRANCE
MÉDAILLE D'ARGENT
Sélections Mondiales de Montréal 2004

LES MEILLEURS CHOIX EN ÉPICERIE... MÉDAILLES À L'APPUI

Découvrez ces vins «grands médaillés» dont la qualité a été reconnue par des experts de renommée internationale.



Relais des Oliviers FRANCE
MÉDAILLE D'ARGENT
Riverside International Wine Competition 2003, California



SAINT-REGNIER DE LA COUR FRANCE
MÉDAILLES D'ARGENT
Concours Mondial de Bruxelles 2004
Concours Mondial de Bruxelles 2001



ROISSY ET ROUVET FRANCE
MÉDAILLE D'ARGENT
Concours Mondial de Bruxelles 2001



AMORETTI ITALIE
MÉDAILLE D'OR
Concours Mondial de Bruxelles 2004

Disponibles chez votre épiciers et dépanneur.

IL ARRIVE QUE DES VOITURES FASSENT RAPIDEMENT L'UNANIMITÉ. EN VOICI DEUX.



vroum-vroum



ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

VOITURE CANADIENNE DE L'ANNÉE 2004

Premières de classe de leur catégorie

Le Guide de l'auto 2005

mazda **3** GX 2005

ACHETEZ À PARTIR DE

16 295\$[†]

-OU-

LOUEZ À PARTIR DE

199\$ par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2750\$
0\$ Dépôt de sécurité

- Moteur de 2,0 L à DACT et 148 ch • Freins à disque aux 4 roues
- Barres stabilisatrices avant et arrière • Volant inclinable et télescopique
- Banquette arrière à dossier 60-40 rabattable et verrouillable
- Antidémarrreur • Appuie-tête avant et arrière • Et plusieurs autres caractéristiques de série



Modèle GT GFX illustré

mazda **3** **SPORT** GS 2005

LOUEZ À PARTIR DE

249\$ par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 2895\$
0\$ Dépôt de sécurité

- Moteur de 2,3 L à DACT et 160 ch avec calage de transmission des soupapes
- Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique
- Phares antibrouillards sport • Radio AM/FM avec lecteur de CD, commandes audio montées sur le volant • Glaces et portes à commande électrique et téléverrouillage • Et plusieurs autres caractéristiques de série



Modèle GT illustré



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.
GARANTIE LEADERSHIP MAZDA
Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca



Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.